

# LIVRET des ÉTUDES

## Licence

Mention : Langues Étrangères Appliquées

Parcours : Langues Etrangères Appliquées

La Faculté  
de lettres & langues,  
vous souhaite  
la bienvenue !



# *LEA*

## LANGUES  TRANG RES APPLIQU ES

### LICENCE

#### Livret des  tudes

Ann e Universitaire 2019-2020

----- *Document   lire attentivement et   conserver* -----

## SOMMAIRE

### I- Pr sentation de la Facult  de lettres et langues

### II- Pr sentation g n rale des  tudes

#### A- Le d roulement de l'ann e universitaire

L'inscription administrative et l'inscription p dagogique

Les examens

#### B- Le syst me LMD

Les dipl mes

Le sch ma type d'un dipl me

Le CERCIIP

Le MOBIL

#### C- Les stages

#### D- Le Certificat de Comp tences en Langues de l'Enseignement Sup rieur : CLES

#### E- La mobilit   tudiante

#### F - Les Cl s de la r ussite

### III- Les  tudes de Langues  trang res Appliqu es

#### A- Pr sentation de la fili re

Renseignements pratiques

Organisation des  tudes

D bouch s de la fili re

#### B- Pr sentation de la Langues  trang res Appliqu es

Modalit s de contr le des connaissances, d' valuation et des r gles de passage

Pr sentation de la Licence 1<sup> re</sup> ann e (L1)

Maquette de L1 S1

Descriptif des enseignements de L1 S1

Modalit s de contr le de connaissances du L1 S1

Maquette du L1 S2

Descriptif des enseignements de L1 S2

Modalit s de contr le des connaissances de L1 S2

Pr sentation de la Licence 2<sup> me</sup> ann e (L2)

Maquette de L2 S3

Descriptif des enseignements de L2 S3

Modalit s de contr le de connaissances du L2 S4

Maquette du L2 S4

Descriptif des enseignements de L2 S4

Modalit s de contr le des connaissances de L2 S4

Pr sentation de la Licence 3<sup> me</sup> ann e (L3)

Maquette de L3 S5

Descriptif des enseignements de L3 S5

Modalit s de contr le de connaissances du L3 S5

Maquette du L3 S6

Descriptif des enseignements de L3 S6

Modalit s de contr le des connaissances de L3 S6

#### Calendrier universitaire

## I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administr e par un conseil  lu compos  de 40 membres.

Elle est dirig e par un directeur assist  d'un responsable administratif.

Elle est compos e de **8 d partements** : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrang res Appliqu es (LEA) et Droit-Langues**

### Quelques chiffres

A l'Universit  : environ 30 000  tudiants inscrits en 2018-2019 dont **3500**   la Facult  de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Biblioth que, ing nieurs, techniciens et administratifs.

### La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secr tariat de l'UFR : **RIEUL C line, Bureau 144 t l : 02.47.36.64.82**

### Le service de scolarit 

Le service de scolarit  g re votre dossier administratif : de l'inscription administrative   la remise du dipl me. C'est  galement aupr s de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarit  : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138. T l : 02.47.36.68.35. Courriel : [scolarite.lettres@univ-tours.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-tours.fr)

**CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67**

**MASCHER Annie, 02 47 36 66 05**

**DESOEUVRE St phanie, 02 47 36 66 06**

**Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h   11h30 et de 13h30   16h30**

**Ferm  le vendredi apr s-midi et le samedi**

### Les d partements p dagogiques

Les d partements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secr tariats p dagogiques.

Le secr tariat p dagogique g re votre dossier p dagogique : vos inscriptions p dagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et des responsables de filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
<b>Anglais</b>	Bureau 48	<a href="mailto:manuelle.bataille@univ-tours.fr">manuelle.bataille@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:murielle.launay@univ-tours.fr">murielle.launay@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48	<a href="mailto:fabienne.toulet@univ-tours.fr">fabienne.toulet@univ-tours.fr</a>
<b>Espagnol – Portugais</b>	Bureau 08	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
<b>Droit-Langues</b>	Bureau 58	<a href="mailto:patricia.lacour@univ-tours.fr">patricia.lacour@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
<b>Italien</b>	Bureau 08	<a href="mailto:elodie.lepain@univ-tours.fr">elodie.lepain@univ-tours.fr</a>
<b>L.E.A</b> (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	<a href="mailto:aurelie.hannoun@univ-tours.fr">aurelie.hannoun@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:celine.debot@univ-tours.fr">celine.debot@univ-tours.fr</a>
<b>Lettres</b>	Bureau 106 (1 <sup>er</sup> étage)	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
<b>Sciences du langage</b>	Bureau 23	<a href="mailto:stephanie.fuseau@univ-tours.fr">stephanie.fuseau@univ-tours.fr</a>
<b>Sociolinguistique et Didactique des Langues</b>	Bureau 23	<a href="mailto:isabelle.aubert@univ-tours.fr">isabelle.aubert@univ-tours.fr</a>
<b><u>Modules libres</u></b>		
<b>P.R.I.</b> (Politique et relations Internationales) et <b>M.R.I</b> (Médias et Relations Internationales)	Bureau 58	<a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
<b>Arts du Spectacle</b>	Bureau 106 (1 <sup>er</sup> étage)	<a href="mailto:rachel.regnier@univ-tours.fr">rachel.regnier@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48	<a href="mailto:fabienne.toulet@univ-tours.fr">fabienne.toulet@univ-tours.fr</a>
<b>Cultures Méditerranéennes</b>	Bureau 48	<a href="mailto:fabienne.toulet@univ-tours.fr">fabienne.toulet@univ-tours.fr</a>
<b>Italien</b>	Bureau 08	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
<b>Langues et Education</b> et <b>F.L.E.</b> (Français Langue Etrangère)	Bureau 23	<a href="mailto:isabelle.aubert@univ-tours.fr">isabelle.aubert@univ-tours.fr</a>
	<u>Bureau 207 - 2eme étage</u>	<a href="mailto:marielle.avice@univ-tours.fr">marielle.avice@univ-tours.fr</a> <b>(pour les étudiants d'échange)</b>

## II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

### A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

#### ► L'inscription administrative et p dagogique

Apr s votre inscription administrative   l'Universit , vous devrez **OBLIGATOIREMENT**, vous inscrire p dagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirig s (TD) et le cas  ch ant les travaux pratiques (TP).

Cette proc dure d termine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit imp rativement avoir lieu pendant la p riode d finie par les services universitaires : Semaine de pr -rentr e le 03 et 04 septembre 2019.

**Tout  tudiant qui n'aura pas r alis  son inscription p dagogique ne sera pas autoris    se pr senter aux examens.** L'inscription p dagogique se fait aupr s de votre secr tariat p dagogique.

#### Les examens

Les  valuations se font par un **contr le continu** tout au long de l'ann e qui peut  tre associ    un **examen terminal**   la fin de chaque semestre.

**La pr sence aux travaux dirig s (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.**

Un contr le d'assiduit  des  tudiants est syst matiquement effectu  par les enseignants.

Toute absence   une s ance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat m dical   vos enseignants puis   votre secr tariat p dagogique dans un d lai de 8 jours.

**L'absence non justifi e aux s ances de TD et de TP a des cons quences graves. Elle entra ne automatiquement la mention "absence injustifi e" (ABI) sur le relev  de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'ann e.**

**Attention : les  tudiants boursiers doivent  tre pr sents aux cours et aux examens, m me en cas de r orientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et de faire l'objet d'un ordre de reversement des mois per us.**

#### ► R gime particulier

Certaines cat gories d' tudiants (*les salari s,  tudiants en situation de handicap, charg s de famille, ...*) peuvent demander    tre dispens s du contr le continu.

Le R.S.E permet de b n ficier **d'am nagements d' tudes (dispense d'assiduit  en TD, am nagement d'examens)**.

Les  tudiants qui souhaitent b n ficier du r gime sp cial d' tudes devront en faire la demande **avant le 14 octobre 2019**. Le formulaire R gime Sp cial d'Etudes (R.S.E) est   venir r cup rer au secr tariat p dagogique – Bureau 25.

## B - L'ORGANISATION DE LA LICENCE

### Les dipl mes

---

■ **La Licence** : pr par e en 3 ans apr s le bac, elle est structur e en 6 semestres et correspond   180 cr dits europ ens valid s.

Les dipl mes de Licence sont r partis dans des **domaines** de formation et d coup s en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : pr par e en 2 ans apr s la Licence, il est structur e en 4 semestres et correspond   300 cr dits europ ens valid s (180 de Licence + 120 de Master 1<sup> re</sup> et 2<sup> me</sup> ann es).

■ **Le Doctorat** : pr par e en 3 ans apr s le Master. Il est d livr  apr s la soutenance d'une th se.

### Le sch ma type d'un dipl me de Licence

---

Gr ce   la nouvelle offre de formation, l' tudiant de licence pourra construire son parcours avec diff rentes disciplines, et **un fonctionnement par modules**. Cette modularit  r pond   plusieurs objectifs :

- faciliter la r orientation des  tudiants,
- permettre   l' tudiant de se sp cialiser de fa on progressive,
- atteindre un niveau de pluridisciplinarit  satisfaisant, permettant   chaque  tudiant en licence de renforcer sa culture, d'accro tre son ouverture d'esprit et de d velopper des comp tences multiples.

Un  tudiant en premi re ann e aura donc la possibilit  de moduler les enseignements qu'il suivra, en choisissant :

**MODULE 1** : Discipline dans laquelle l' tudiant est inscrit

**MODULE 2** : Discipline dans laquelle l' tudiant est inscrit

**MODULE 3** : Autre discipline

**MODULE 4** : Comp tences transversales (langues, outils documentaires, comp tences num riques, etc...)

### Les Comp tences, Engagement, R flexions citoyennes et Pratiques (CERCIP)

---

Ce cours **OBLIGATOIRE** est propos  dans le MODULE 4. Elle concerne les L2 et L3. Elle a une valeur de 2 cr dits europ ens. Les CERCIP portent sur les th mes suivant : la r flexion citoyenne partag e sur de grands sujets de soci t s, l'engagement  tudiant, la sant  et le handicap, les pratiques physiques, sportives, artistiques ou culturelles, la pr paration   l'insertion professionnelle, la pr paration   la mobilit  internationale.

Selon les composantes, elle est ouverte au premier ou second semestre de l'ann e universitaire (*Cf. maquette d'enseignement*).

Les  tudiants inscrits en double-licence sont dispens s des CERCIP.

La liste des CERCIP et leur descriptif sont consultables sur le site de l'universit  d but septembre.

## Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire d couvrir le monde professionnel li    votre fili re (connaissance des cursus, d bouch s et m tiers) et de vous permettre d'engager une d marche de r flexion sur votre projet universitaire et professionnel.



Le MOBIL est constitu  de 2  l ments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (aux semestres 2, 3 et 5)
- Des points MOBIL   obtenir en participant   des actions de d couverte du monde professionnel : ateliers CV et lettre de motivation, conf rences m tiers, forum stage-emploi, visites d'entreprises... Vous pouvez aussi r aliser un stage de d couverte dans ce cadre ou encore valoriser certaines exp riences (jobs  tudiants, activit s associatives).

**Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.** Ces points ne correspondent pas   des ECTS, ils sont propres   la validation du MOBIL.

La liste et les dates des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et informations concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. sur la plateforme CELENE.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos d marches.

### C - LES STAGES

Les  tudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est pr vu dans leur maquette d'enseignement, dans le cadre du MOBIL ou du CERCIP Stage.**

**Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est- -dire entre la 3 me ann e de licence et le master 1.**

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l' tudiant et l'Universit .
- Ne pas  tre assimil    un emploi.

L'Universit  met   votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Num rique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'universit  aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

**La convention doit IMPERATIVEMENT  
 tre sign e par toutes les parties  
AVANT LE DEBUT DU STAGE.**

## QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE

[rpro.univ-tours.fr](http://rpro.univ-tours.fr)

**La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.)** met   votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la pr paration de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'ann e
- Un site internet d di  aux stages et aux jobs  tudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider   cibler les bonnes entreprises, pr parer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour d couvrir un secteur d'activit s ou un m tier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour  tre visible des recruteurs partenaires
- Contacter le r seau des anciens  tudiants de l'Universit  de Tours
-  tre inform e des  v nements   ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc...)



### D - Le Certificat de Comp tences en Langues de l'Enseignement Sup rieur : CLEES

Le CLEES B2 est une certification en langue accr dit e par le Minist re de l'Education Nationale.

Il correspond au cadre europ en commun de r f rence pour les langues et attribue un niveau B2.

Il a pour objectif de certifier les comp tences op rationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilit   tudiante et vise   promouvoir l'apprentissage des langues. Le CLEES est gratuit et permet d'attester des quatre grandes comp tences : compr hension  crite et orale, production  crite et orale.

**Bien que cette certification ne soit pas obligatoire, elle est vivement conseill e car c'est un atout sur votre CV. Elle peut  tre  galement  tre demand e pour int grer un master.**

Retrouvez les informations d taill es sur le CLES sur le [www.univ-tours.fr/formations/Acqu rir des comp tences suppl mentaires/Certification en langues  trang res](http://www.univ-tours.fr/formations/Acqu rir_des_comp tences_suppl mentaires/Certification_en_langues_ trang res)

## E - LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses  tudes   l' tranger est une exp rience forte qui valorise votre formation, votre capacit  d'autonomie et votre capacit  d'adaptation intellectuelle.

L'Universit  de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2<sup> me</sup> ann e d' tudes et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un s jour d'un semestre ou d'une ann e universitaire compl te au sein d'une Universit  europ enne partenaire (200 Universit s possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Universit  de Tours a des partenariats avec des Universit s am ricaines, canadiennes anglophones, qu b coises et selon les fili res : australiennes, japonaises, argentines,...

### La mobilit  est soumise   un dossier de s lection.

Afin de vous aider   pr parer votre mobilit , l'Universit  met   votre disposition :

- Des pages d'informations sur les  tudes et stages   l' tranger, et des guides sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) rubrique « International »
- Des r unions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours)
- Une CERCIP sp cifique intitul e « Pr parer sa mobilit  internationale »
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre  tudiants fran ais et internationaux dans les diff rents centres de ressources en langues de l'universit 

### **Vous pouvez b n ficier d'aides financi res   la mobilit **

Elles sont vari es et d pendent du programme choisi. Elles peuvent  tre attribu es par le Minist re, l'Europe, l'Universit , le Conseil R gional...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : [international@univ-tours.fr](mailto:international@univ-tours.fr)

## F - LES CLES DE LA REUSSITE

L'universit  organise chaque semestre diff rents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Savoir prendre des notes », « Apprendre   bien apprendre », «  tre plus performant au moment des examens », « Assurer la pr sentation de mon diaporama »... Certaines actions peuvent  galement donner un point MOBIL.

Pour en savoir plus, consultez la page « Les cl s de la r ussite » dans l'onglet « Formations » sur le site [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) - M l : [clesdelareussite@univ-tours.fr](mailto:clesdelareussite@univ-tours.fr)

### III- Les Etudes de Langues  trang res Appliqu es

#### A - PRESENTATION DE LA FILIERE LEA

#### Responsable du d partement : **LOPEZ CASADO**, Jos  Maria

Bureau 135. Permanence : horaires affich s sur la porte du bureau ou sur rendez-vous.

D partement LEA. UFR Lettres et Langues. Universit  de Tours.

BP 4103. 3 rue des Tanneurs. F-37041 Tours CEDEX 1.

#### Secr tariat p dagogique du D partement de LEA - Bureau 25

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Jeudi de 9h00   11h30 et de 13h30   16h30

Vendredi de 9h00   11h30

**Ferm  le vendredi apr s-midi**

#### Noms et coordonn es des diff rents contacts :

##### **C line DEBOT**

Charg e des L1 et L3

Mail : [celine.debot@univ-tours.fr](mailto:celine.debot@univ-tours.fr)

T l : 02 47 36 65 25

##### **Aur lie HANNOUN**,

Charg e des L2, L3, Master 1 et 2 CI

Mail : [aurelie.hannoun@univ-tours.fr](mailto:aurelie.hannoun@univ-tours.fr)

T l : 02 47 36 65 71

#### RESPONSABLES D'ANN E, LICENCE ET MASTER LCI

<b>Premi�re ann�e de licence (L1)</b>	Alain BIDEAU	<a href="mailto:alain.bideau@univ-tours.fr">alain.bideau@univ-tours.fr</a>
<b>Direction d'�tudes (L1)</b>	Maria Teresa RICCI	<a href="mailto:maria.ricci@univ-tours.fr">maria.ricci@univ-tours.fr</a>
<b>Seconde ann�e de licence (L2)</b>	Marc LIBRE	<a href="mailto:marc.libre@univ-tours.fr">marc.libre@univ-tours.fr</a>
<b>Troisi�me ann�e de licence (L3)</b>	Ang�lique GOMEZ-MULLER	<a href="mailto:angelique.gomez-muller@univ-tours.fr">angelique.gomez-muller@univ-tours.fr</a>
<b>Mention licence LEA</b>	Maria Teresa RICCI	<a href="mailto:maria.ricci@univ-tours.fr">maria.ricci@univ-tours.fr</a>
<b>Master LCI</b>	Jo�lle POPINEAU	<a href="mailto:joelle.popineau@univ-tours.fr">joelle.popineau@univ-tours.fr</a>

#### RESPONSABLES DE DOMAINES

<b>ANGLAIS : Responsable P�le Anglais</b>	Anne URBANOWSKI
<b>Responsable des oraux de rattrapage communs en anglais (LEA, DL et LLCER)</b>	Guillaume CINGAL
<b>ALLEMAND</b>	Alain BIDEAU
<b>ESPAGNOL</b>	Jos� Maria LOPEZ CASADO
<b>CHINOIS</b>	S. PALIZHATI
<b>ITALIEN</b>	Sabrina FERRARA - Maria Teresa RICCI
<b>DROIT</b>	Michel FORIN
<b>�CONOMIE</b>	St�phane LELANDAIS
<b>GESTION</b>	Sigrid JOSEPH

<b>FRANÇAIS - COMMUNICATION L + M</b>	Anna KRYKUN
<b>INFORMATIQUE</b>	Marc LIBRE
<b>Finances</b>	José Maria LOPEZ CASADO
<b>Relations Internationales</b>	Carine BERBÉRI – Christophe DUBOIS
<b>Information LEA</b>	José Maria LOPEZ CASADO Carine BERBÉRI ; Anne URBANOWSKI ; Emmanuelle TERRONES ; Christophe DUBOIS ; Angélique GOMEZ-MULLER ; Joëlle POPINEAU ; José Maria LOPEZ CASADO ; Maria Teresa RICCI.
<b>Rédaction livret guide stages</b>	

### ECHANGES INTERNATIONAUX

Gestion générale des échanges en LEA : Carine BERBÉRI et Christophe DUBOIS  
Universités et stage en entreprises - 2019 - 2020

#### ANGLAIS

#### Responsables des échanges universitaires – Erasmus sortants

Zones géographiques	Responsable	Adresse mail
ANGLAIS : CHINE	Carine BERBÉRI	Carine.berberi@univ-tours.fr
TAIWAN AFRIQUE DU SUD	Guillaume CINGAL	Guillaume.cingal@univ-tours.fr
ANGLAIS : EUROPE	Joëlle POPINEAU : Ecosse, Irlande du Nord et les universités irlandaises  Elizabeth SHEPPARD : Angleterre (hors Londres), Tallinn (Estonie), Belgique, Danemark, Pays-Bas, Suède et Turquie	joelle.popineau@univ-tours.fr  elizabeth.sheppard@univ-tours.fr
ANGLAIS : AMÉRIQUE DU NORD	Elizabeth SHEPPARD	elizabeth.sheppard@univ-tours.fr

#### Responsables des stages

Zones géographiques	Responsable	Adresse mail
Asie Pacifique Afrique du Sud	Anne URBANOWSKI	anne.urbanowski@univ-tours.fr
Europe	Anne URBANOWSKI	anne.urbanowski@univ-tours.fr
Amérique du Nord	Elizabeth SHEPPARD	elizabeth.sheppard@univ-tours.fr
France (uniquement pour les étudiants étrangers)	Carine BERBÉRI	carine.berberi@univ-tours.fr

### Responsables des échanges Universitaires – Erasmus Entrants

Zones géographiques	Responsable	Adresse mail
Afrique du Sud, Asie, Océanie	Guillaume CINGAL	guillaume.cingal@univ-tours.fr
Angleterre	Guillaume CINGAL	guillaume.cingal@univ-tours.fr
Amérique du Nord + Chine	Anne URBANOWSKI	anne.urbanowski@univ-tours.fr
Autres zones géographiques (Ecosse, Irlande, Irlande du Nord, Europe) + étudiants inscrits en L3 LEA Anglais/FLE	Carine BERBÉRI	carine.berberi@univ-tours.fr

### ALLEMAND

#### Responsables des échanges universitaires et stages

	Responsable	Adresse mail
Echanges Erasmus sortants	Emmanuelle TERRONES	emmanuelle.terrone@univ-tours.fr
Echanges université entrants	Ingrid RADEMACHER	ingrid.rademacher@univ-tours.fr
Stages	Emmanuelle TERRONES	emmanuelle.terrone@univ-tours.fr

### ESPAGNOL

#### Responsables des échanges universitaires

Universités	Responsables	Adresse mail
Las Palmas, Complutense Madrid, Huelva, Pamplona	Christophe DUBOIS (entrants et sortants)	christophe.dubois@univ-tours.fr
Granada, Sevilla, Almeria, Alicante	Sortants : Angélique GOMEZ-MULLER Entrants : José Maria LOPEZ CASADO	angelique.gomez-muller@univ-tours.fr jose.lopez@univ-tours.fr

#### Responsables des stages

Zones géographiques	Responsables	Adresse mail
<b>Zone 1</b> “Atlantique” (Asturias, Cantabria, Castilla La Mancha, Castilla y León, Comunidad de Madrid, Galicia, La Rioja, País Vasco)	José Maria LOPEZ CASADO Sarah PORCHERON	jose.lopez@univ-tours.fr sarah.porcheron@univ-tours.fr
<b>Zone 2</b> “Méditerranée” Andalucía, Aragón, Cataluña, Ceuta, Comunidad Valenciana, Extremadura, Islas Baleares, Islas Canarias, Melilla, Murcia, Navarra)	Angélique GOMEZ-MULLER Raphaël ROCHE	angelique.gomez-muller@univ-tours.fr raphael.roche@univ-tours.fr
<b>AMERIQUE LATINE</b> Universités et stages professionnels	Sophie LARGE	sophie.large@univ-tours.fr

## ITALIEN

### Responsables des échanges universitaires - stages

	Responsables	Adresse mail
<b>Mobilités entrants et sortants université</b>		
Bologne (Università di Bologna)	Maria Teresa RICCI	maria.ricci@univ-tours.fr
Catane (Università degli Studi di Catania)		
Florence (Università degli studi di Firenze)		
Milan (IULM)		
Parme (Università degli Studi di Parma)		
Rome (Università degli Studi Roma Tre)		
Turin (Università degli Studi di Torino)		
Vérone (Università degli Studi di Verona)		
<b>Mobilités stage</b>	Maria Teresa RICCI	maria.ricci@univ-tours.fr

## Annuaire des ENSEIGNANTS

<i>Allemand</i>		Bureau
BIDEAU Alain	alain.bideau@univ-tours.fr	01
BRÜHMÜLLER Jasmin	jasmin.bruhmuller@univ-tours.fr	02
DURAND Isabelle	isabelle.durand@univ-tours.fr	59
ENDERLE-RISTORI Michaela	enderle-ristori@univ-tours.fr	09
FAUSER Henning	henning.fausser@univ-tours.fr	01
TERRONES Emmanuelle	emmanuelle.terrone@univ-tours.fr	02
TOURRATON Solange	sonlange.tourraton@univ-tours.fr	233
<i>Anglais</i>		Bureau
BERBÉRI Carine	carine.berberi@univ-tours.fr	38
BRILLET Philippe	philippe.brillet@univ-tours.fr	40
CINGAL Guillaume	guillaume.cingal@univ-tours.fr	38
CHAMPROUX, Nathalie	nathalie.champroux@univ-tours.fr	134
GOLLER Sabine	sabine.goller@univ-tours.fr	134
MACKENZIE Kerri	kerri.mackenzie@univ-tours.fr	34
POPINEAU Joëlle	joelle.popineau@univ-tours.fr	134
PORTIER-LE COCQ Fabienne	fabienne.portier-lecocq@univ-tours.fr	42
PORION Stéphane	stephane.porion@univ-tours.fr	42
SHEPPARD Elizabeth	elizabeth.sheppard@univ-tours.fr	59
ULLMO Anne	anne.ullmo@univ-tours.fr	40
SOUMAHORO Maboula	maboula.soumahoro@univ-tours.fr	37
TRAN Tri	tri.tran@univ-tours.fr	45
URBANOWSKI Anne	anne.urbanowski@univ-tours.fr	38
<i>Chinois</i>		Bureau
S. PALIZHATI	sulaiman.palizhati@univ-tours.fr	134bis
Rui YAN		134bis
<i>Droit</i>		Bureau
FORIN Michel	michel.forin@univ-tours.fr	134
<i>Économie</i>		Bureau
LELANDAIS Stéphane	stephane.lelandais@univ-tours.fr	134
<i>Espagnol</i>		Bureau
BAR Lionel	lionel.bar@univ-tours.fr	10
CORDERO ALLENDE Erandy	erandy.cordero@univ-tours.fr	13
DUBOIS Christophe	christophe.dubois@univ-tours.fr	11

GARCIA QUINTANA Hector	Hector.garcia@univ-tours.fr	13
GARCIA MARKINA Yekaterina	yekaterina.garcia@univ-tours.fr	11
GELARDO Laura	laura.gelardo@univ-tours.fr	13
GOMEZ MULLER Angélique	angelique.gomez-muller@univ-tours.fr	05
LARGE Sophie	sophie.large@univ-tours.fr	07
LOPEZ CASADO José Maria	jose.lopez@univ-tours.fr	135
PORCHERON Sarah	sara.porcheron@univ-tours.fr	134bis
RABIN-RICHARD Céline	celine.rabin-richard@univ-tours.fr	11
ROCHE Raphaël	Raphael.roche@univ-tours.fr	13
RUIZ SANCHEZ Jésus	Jesus.ruiz@univ-tours.fr	13
<i>Français</i>		Bureau
KRYKUN Anna	anna.krykun@univ-tours.fr	45
<i>Gestion - Marketing</i>		Bureau
FOUCHER Bruno	bruno.foucher@univ-tours.fr	
JOSEPH Sigrid	sigrid.joseph@univ-tours.fr	134
<i>Informatique - Gestion</i>		Bureau
LIBRE Marc	marc.libre@univ-tours.fr	134
<i>Italien</i>		Bureau
FERRARA Sabrina	sabrina.ferrara@univ-tours.fr	134bis
GIBAULT Fabien	fabien.gibault@univ-tours.fr	134bis
GIORDANO Ida	ida.giordano@univ-tours.fr	105
PETULLA Caterina	caterina.petulla@univ-tours.fr	134bis
RICCI Maria Teresa	maria.ricci@univ-tours.fr	135

Les enseignants reçoivent les étudiants aux horaires affichés sur la porte de leur bureau.

## B- PRESENTATION DE LA LICENCE LEA

L'objectif pédagogique de la Licence LEA est de faire acquérir :

- une compétence linguistique trilingue (français, anglais, et au choix de l'étudiant, allemand, chinois, espagnol ou italien), incluant la connaissance de la langue contemporaine écrite et orale (expression et traduction) et des cultures concernées,
- une compétence professionnelle dans les matières appliquées à la vie de l'entreprise (Droit, Économie, Gestion, Marketing, Informatique, Techniques de Communication).

Les compétences à acquérir sont :

- maîtrise de l'anglais et, à un niveau équivalent, la langue B (allemand, chinois, espagnol ou italien) : traduire les documents d'une entreprise de commerce international et communiquer oralement ou par écrit (courrier papier ou électronique) avec un partenaire étranger.
- connaître les principaux traits des civilisations concernées dans le but de faciliter la compréhension d'un partenaire commercial et la communication/négociation interculturelle.
- posséder les bases des outils informatiques (traitement de texte, tableur, base de données, Powerpoint, Internet).
- aborder l'élaboration d'un projet marketing.
- savoir rechercher un stage ou un emploi.

L'organisation du séjour à l'étranger : Licence 3ème année, semestre 6

Le 6ème semestre de Licence LEA doit se dérouler :

- soit au sein d'une Université étrangère anglophone ou de langue B, en fonction des places disponibles,
- soit au sein d'une entreprise étrangère, située dans un pays où se pratique une des langues étudiées, sous la forme d'un stage long (minimum 3 mois à temps complet), après accord entre l'étudiant et l'équipe pédagogique. Mais cette dernière décide souverainement en dernier ressort, en fonction du projet professionnel soumis par l'étudiant.

L'étudiant doit rédiger un rapport en liaison avec son séjour à l'étranger. A cette condition, le séjour à l'étranger est reconnu et validé par l'Université de Tours, si les résultats sont satisfaisants. Les précisions sur la rédaction de ce document se trouvent dans le guide distribué en début d'année.

Pour les étudiants non francophones dont la langue maternelle est l'anglais ou correspond à une des langues B prévues dans le cursus LEA/LCI : Allemand, Chinois, Espagnol, ou Italien, le 6<sup>e</sup> semestre peut s'effectuer en France ou dans un pays francophone, selon les mêmes modalités.

En dehors de ces séjours obligatoires à l'étranger, tout départ est soumis à l'autorisation de l'équipe pédagogique.

**ATTENTION !**

**SI L'ÉTUDIANT A OBTENU LA TOTALITÉ DE L1 ET L2 :**

A - Il peut choisir d'effectuer son S6 en université étrangère sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique. Dans ce cas, il doit se présenter à la totalité des examens prévus par l'université étrangère, sous peine de devoir rembourser les aides perçues et d'échouer au S6.

Si l'étudiant doit se présenter à la session de rattrapage à Tours et que celle-ci coïncide avec les examens prévus à l'étranger, il sera considéré comme étant en « Absence Justifiée » à Tours, ce qui entraînera l'attribution de la note zéro à tous les examens non obtenus en 1<sup>ère</sup> session.

Si l'étudiant doit se présenter à la session de rattrapage à Tours et que celle-ci ne coïncide pas avec les examens prévus à l'étranger, il devra être présent à Tours pour cette session. Aucun examen ne pourra être organisé au sein d'une université partenaire en remplacement des examens prévus à Tours.

Si l'étudiant ne se présente pas au rattrapage à Tours, il sera considéré comme étant en « Absence Injustifiée » à Tours, ce qui entraînera l'attribution de la mention « Défaillant », ce qui bloque le calcul de la moyenne.

B - Il peut choisir d'effectuer son S6 sous forme de stage en entreprise sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique. Dans ce cas, il doit satisfaire aux obligations prévues par la convention de stage et le guide de rédaction des rapports de stage distribué en début d'année universitaire, sous peine de devoir rembourser les aides perçues et d'échouer au S6.

Si l'étudiant doit se présenter à la session de rattrapage à Tours, il devra demander une autorisation d'absence à son entreprise et passer ladite session d'examens. En cas d'absence, il sera considéré comme étant en « Absence Justifiée » à Tours, ce qui entraînera l'attribution de la note zéro à tous les examens non obtenus en 1<sup>ère</sup> session. Si l'éventualité de devoir se présenter au rattrapage est considérée comme plausible, il est conseillé de choisir un stage peu éloigné de la France, pour diminuer les frais de déplacement en cas de rattrapage.

## **Liste des ÉCHANGES UNIVERSITAIRES**

Liste des universités partenaires par zones géographiques.

### **Langue A (Anglais)**

#### **Europe (programme Erasmus)**

Anvers (Belgique)

Birmingham (Aston University, Angleterre)

Coblence (Allemagne : pour Anglais et Allemand)

Coleraine (University of Ulster, Irlande du Nord)

Constance (Allemagne) langue A et B

Copenhague (Kobenhavn Universitat, Danemark)

Cork (University College, Republique d'Irlande)

Coventry (Coventry University, Angleterre) 1 an pour les L3

Durham (Durham University, Angleterre) 1 an pour les L3  
Falun (Hogskolan Dalarna, Su de)  
Gand (University College Ghent, Belgique)  
Edimbourg (Heriot-Watt University, Ecosse)  
Edimbourg (Napier, Ecosse)  
Glasgow (Strathclyde University, Ecosse)  
Istanbul (Aydin University, Turquie)  
Limerick (Mary Immaculate College, R publique d'Irlande)  
Londres (University of Roehampton)  
Manchester (Manchester Metropolitan University, Angleterre)  
Newcastle  
Nim gue (Radboud Universiteit, Pays-Bas) TOEFL exig   
Norwich (East Anglia University, Angleterre)  
Portsmouth (Portsmouth University, Angleterre)  
Stirling (Stirling University, Ecosse) Moyenne de 12 requise, ou TOEFEL (85)  
Tallinn (Tallinna  llikool, Estonie)

Au Danemark, en Estonie, en Belgique, aux Pays-Bas et en Su de les cours sont en anglais (apprentissage d'une 3  langue possible).

Attention : la R publique d'Irlande ne fait pas partie de l'espace Schengen. Les  tudiants qui ne sont pas ressortissants de l'UE doivent donc obtenir un visa pour y entrer. Se renseigner aupr s du service consulaire des Ambassades de ces deux pays   Paris.

### **Hors Europe (accords sp cifiques   LEA)**

Adelaide (Flinders University, Australie) TOEFL exig   
Adelaide (Universit  d'Adelaide, Australie) TOEFL exig   
Chennai (University of Madras, Inde)  
Dajeon (Universit  Nationale de Chungnam, Cor e du Sud).  
Kobe (Universit  de Konan, Japon). 1 an  
Kuala Lumpur (HELP University College, Malaisie)  
Kuala Lumpur (University of Malaya, Malaisie)

Melbourne (La Trobe University, Australie) TOEFL obligatoire  
Melbourne (Monash University, Australie) TOEFL obligatoire  
Melbourne (Deakin University, Australie) TOEFL obligatoire  
Pietermaritzburg (University of KwaZuluNatal, Afrique du Sud). Frais d'inscription suppl mentaires   pr voir  
Seoul (University of Seoul)  
Seoul (Sungkyunkwan University)  
Sydney (University of Sydney, Australie) TOEFL obligatoire  
  
Sydney (Macquarie University, Australie) TOEFL obligatoire  
Tacheong (Asia University, Taiwan)  
Wollongong (University of Wollongong, Australie) TOEFL obligatoire  
Xiangtan (Xiangtan University, Chine)

Au Japon, en Inde, et en Cor e les cours sont en anglais avec l'apprentissage possible d'une langue r gionale. Les universit s japonaises et cor ennes offrent parfois des bourses (sur s lection). Bourse JASSO (Japon).

Am rique du Nord (accords sp cifiques   LEA)  
Denton (University of North Texas, Etats-Unis).

Laramie (University of Wyoming, Etats-Unis)  
Vancouver (Douglas College, Canada)  
Wolfville (University of Acadia Nouvelle Ecosse, Canada)

### Langue B (Allemand)

#### **Pays germanophones.**

Bochum (Ruhr-Universit t, Allemagne)  
Br me (Universit t Bremen, Allemagne)  
Coblence (Allemagne : pour Anglais et Allemand)  
Hildesheim (Universit t Hildesheim, Allemagne)  
Innsbruck (Leopold-Franzens Universit t, Autriche)  
Passau (Universit t Passau, Allemagne)  
Siegen (Fachhochschule Braunschweig-Wolfenb ttel, Allemagne)  
Trieste (Universit  degli Studi di Trieste, Italie)

### Langue B (Espagnol)

#### **Espagne.**

Alicante (Universidad de Alicante, Espagne)  
Almeria (Universidad de Almeria, Espagne)  
Granada (Universidad de Granada, Espagne)  
Huelva (Universidad de Huelva, Espagne)  
Las Palmas (Universidad de Las Palmas de Gran Canaria, Les Iles Canaries, Espagne)  
Madrid (Universidad Complutense, Espagne)  
Pampelune (Universidad de Navarra, Espagne)  
Seville (Universidad Pablo de Olavide, Espagne)

#### **Accords LEA Am rique du Sud.**

Caracas (Universidad Simon Bolivar, Venzuela)  
Costa Rica. (Universidad de Costa Rica, San Jos )  
Lima (Universidad Ricardo Palma, P rou)  
Colombie (Universidad Nacional de Colombia, Bogota, Colombie, en voie de n gociation)

### Langue B (Italien)

#### **Italie.**

Boulogne (Universit  di Bologna)  
Catane (Universit  degli Studi di Catania)  
Florence (Universit  degli studi di Firenze)  
Milan (IULM)  
Parme (Universit  degli Studi di Parma)  
Rome (Universit  degli Studi Roma Tre)  
Turin (Universit  degli Studi di Torino)  
V rone (Universit  degli Studi di Verona)

## Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Licence

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 17 novembre 1999](#) relatif à la licence professionnelle ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) relatif au diplôme national de licence.

Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation. Celles-ci figurent dans le livret de l'étudiant après ratification par les instances de l'université et font l'objet d'un affichage à chaque début d'année universitaire. Les modalités de contrôle doivent être arrêtées dans chaque établissement **au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur durée, et leur coefficient. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

### Art. 1 - Organisation des enseignements

La licence est structurée en 6 semestres, de 30 crédits (ECTS) chacun, répartis sur 3 années (L1, L2 et L3).

Organisé, sauf dispositions pédagogiques particulières, en deux semestres, le cursus de la licence professionnelle articule et intègre enseignements théoriques, enseignements pratiques et finalisés, apprentissage de méthodes et d'outils, périodes de formation en milieu professionnel, notamment stage et projet tutoré individuel ou collectif. (art. 4 de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle).



Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau ;

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, est complété pour chaque diplôme et joint au tableau des enseignements de chaque formation.

## Art. 2 - Inscription

---

L'inscription administrative est annuelle, conform ment aux dispositions nationales.

L'inscription p dagogique est obligatoire dans les d lais fix s par l' tablissement et port s   la connaissance des  tudiants. Elle a valeur d'inscription aux examens. Elle se d roule selon les modalit s communiqu es par chaque service de scolarit . L' tudiant qui n'a pas satisfait   cette obligation n'est pas autoris    passer les examens de contr le continu comme les examens terminaux.

## Art. 3 - Contrat p dagogique (art 5)

---

Dans le cadre de son inscription p dagogique dans l' tablissement, chaque  tudiant conclut avec l' tablissement un contrat p dagogique pour la r ussite  tudiante qui pr cise son parcours de formation et les mesures d'accompagnement destin es   favoriser sa r ussite.

Le contrat p dagogique pour la r ussite  tudiante :

- Prend en compte le profil, le projet personnel, le projet professionnel ainsi que les contraintes particuli res de l' tudiant mentionn es   l'article 12 de l'arr t  du 22 janvier 2014 susvis  ;
- Pr cise l'ensemble des caract ristiques du parcours, les objectifs qu'il vise et, le cas  ch ant, ses modalit s p dagogiques et les rythmes de formation sp cifiques ;
- D finit les modalit s d'application des dispositifs personnalis s vis s au troisi me alin a de l'article L. 612-3 du code de l' ducation ;
- Enonce les engagements r ciproques de l' tudiant et de l' tablissement. Sous la responsabilit  de la direction des  tudes, le contrat p dagogique pour la r ussite  tudiante permet ainsi de concilier, d'une part, le caract re national du dipl me et l'obtention des connaissances et comp tences d finies par l'acquisition des 180 cr dits europ ens et, d'autre part, les caract ristiques du parcours personnalis  de l' tudiant.

Il constitue un engagement   vis e p dagogique et est d pourvu de port e juridique. Une direction des  tudes assure la mise en place des contrats p dagogiques pour la r ussite  tudiante et un accompagnement personnalis  des  tudiants.

Le dispositif entrera en vigueur de mani re progressive ;   la rentr e 2019, seules les licences 1 res ann es seront concern es.

## Art. 4- mode de contr le - sessions - information

---

Les modalit s de contr le des connaissances et des comp tences permettent de v rifier leur acquisition et sont d finies en fonction des caract ristiques sp cifiques des formations et des objectifs qu'elles visent. Elles peuvent, sous la responsabilit  des  quipes p dagogiques,  tre adapt es dans le contrat p dagogique pour la r ussite  tudiante, afin de prendre en compte les parcours de formation personnalis s des  tudiants et, notamment, leurs rythmes sp cifiques d'apprentissage ainsi que les dispositifs d'accompagnement p dagogique particuliers dont ils b n ficient. Dans ce cadre, sont notamment pris en compte les r gimes sp ciaux d' tudes pr vus par l'article 12 de l'arr t  du 22 janvier 2014 susvis .

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appr ci es soit par un contr le continu et r gulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contr le combin s. Le contr le continu fait l'objet,

autant que possible, d'une application prioritaire et consiste en un minimum de deux évaluations réparties sur le semestre.

Lorsqu'une unité d'enseignement est constituée de plusieurs éléments pédagogiques (EP), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par semestre d'enseignement : une première session de contrôle des connaissances et une session de rattrapage. Le rattrapage du deuxième semestre est précédé par un dispositif pédagogique particulier.

Il n'y a pas d'inscription aux examens du rattrapage. L'inscription est automatique pour tous les étudiants autorisés à composer.

Le calendrier précis des épreuves est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur Environnement Numérique de Travail. Les composantes devront, dans la mesure du possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

### Dispositions exceptionnelles

*En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».*

*Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.*

### Art. 5- Anonymat des copies

---

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

### Art. 6- Capitalisation - compensation - report de notes - validation (art. 14 à 16)

---

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) (intitulés à l'université de Tours : modules en Licence) qui peuvent rassembler différents éléments pédagogiques (EP).

Une unité d'enseignement est acquise dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés.

L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Il est impossible d'attribuer une note à un élément constitutif ou à une unité d'enseignement s'ils sont déjà acquis par validation d'acquis.

Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans une formation conduisant à la même mention de licence, les crédits européens délivrés dans l'établissement d'origine lui sont définitivement acquis et sont transférables. Il valide seulement les crédits européens qui lui manquent pour l'obtention de son diplôme (art 14)

Le semestre est valid  par compensation entre les diff rentes UE ou modules qui le composent (moyenne des moyennes d'UE ou modules affect es de leurs coefficients,  gale ou sup rieure   10/20).

Le semestre valid  est capitalis  et implique l'acquisition de 30 cr dits (ECTS).

L'ann e universitaire est valid e par compensation entre les deux semestres qui la composent.

Il n'est pas possible de renoncer au b n fice de cette compensation pour am liorer son r sultat.

L'ann e universitaire valid e est capitalis e et implique l'acquisition de 60 cr dits (ECTS).

La compensation est donc possible aux diff rents niveaux suivants :

- au sein de l'UE ou module, entre les diff rents EP de l'UE ou module ;
- au sein du semestre, entre les diff rentes UE du semestre ;
- au sein d'une m me ann e universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque fili re d finit pour tous les  l ments p dagogiques, ce qu'elle consid re comme une  preuve obligatoire. Toute absence injustifi e   une de ces  preuves entra ne la d faillance   l'UE correspondante et au semestre correspondant. La d faillance emp che le calcul du r sultat   l' preuve, puis   l'UE ou module, au semestre et donc   l'ann e, soit toute validation.

### Art. 7 - R gles de progression

---

L'inscription administrative  tant annuelle :

L' tudiant s'inscrit administrativement en Licence 1<sup> re</sup> ann e (S1 + S2), puis en Licence 2<sup> me</sup> ann e (S3 + S4), et enfin en Licence 3<sup> me</sup> ann e (S5 + S6).

- L' tudiant ayant valid  son ann e d'inscription :
    - soit par validation des deux semestres,
    - soit par compensation entre les deux semestres,
- est admis   s'inscrire dans l'ann e sup rieure.

### **Pour l' tudiant ne remplissant pas ces conditions : situation des  tudiants Ajourn s Autoris s   Continuer (AJAC)**

Sauf s'il renonce au b n fice de cette proc dure, l' tudiant AJAC :

- est autoris    s'inscrire dans la deuxi me ann e de la licence (S3 et S4), s'il a capitalis  au moins 70% des coefficients des UE ou modules admis de L1 (S1 et S2 confondus).
- Est autoris    s'inscrire dans la troisi me ann e de la licence (S5 et S6), s'il a valid  la premi re ann e de licence (L1) et a capitalis  au moins 80% des coefficients des UE ou modules admis de L2.

-En cas d'inscription simultan e dans deux ann es d' tudes cons cutes de la m me formation, la validation de la deuxi me ann e ne peut intervenir avant la validation de la premi re ann e manquante.

La compatibilit  des enseignements et des examens correspondant   des UE d'un m me parcours ou dipl me qui seraient situ s sur plusieurs ann es diff rentes ne peut  tre garantie m me si elle est recherch e.

En cas d'incompatibilit  des dates d'examen, l' tudiant doit privil gier le niveau inf rieur.

#### Art. 8- Jury (article 18)

---

Un jury est nomm  par ann e d' tudes.

La composition du jury est affich e sur le lieu des  preuves des examens imp rativement avant le d but des  preuves.

##### Semestres impairs de chacune des ann es de Licence

Le jury se r unit et examine les r sultats obtenus par chaque  tudiant. La moyenne calcul e et le r sultat du semestre seront communiqu s   l' tudiant sur le relev  de notes avec la mention « *R sultat provisoire avant d lib rations* » en filigrane.

##### Semestres pairs de chacune des ann es de Licence

Le jury se r unit et d lib re souverainement   partir de l'ensemble des r sultats obtenus sur chacun des deux semestres par les candidats tant en contr le continu qu'en contr le terminal. Il se prononce sur l'acquisition des UE ou modules et la validation des semestres (en appliquant le cas  ch ant les r gles de compensation cf. paragraphe concern ).

#### Art. 9 - D livrance du dipl me de licence g n rale

---

La d livrance du dipl me et du grade de licence est prononc e apr s d lib ration du jury. Le proc s-verbal de d lib ration est  labor  sous la responsabilit  du pr sident du jury et sign  par lui ainsi que par l'ensemble des membres indiqu s l'arr t  de nomination du jury.

Le calcul de la validation de la licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois ann es **et   condition que l' tudiant ait valid  chacune des trois ann es**. Le grade de licence conf re 180 cr dits (ECTS).

Le dipl me interm diaire de D.E.U.G. est d livr , sur demande de l' tudiant, sur la base de la moyenne des deux premi res ann es (L1 et L2) et   condition que l' tudiant ait valid  chacune des deux ann es. Le D.E.U.G. conf re 120 cr dits ECTS.

#### Art.10- D livrance du dipl me de licence professionnelle

---

La licence professionnelle est d cern e aux  tudiants qui ont obtenu   la fois une moyenne g n rale  gale ou sup rieure   10 sur 20   l'ensemble des unit s d'enseignement, y compris le projet tuteur  et le stage, et une moyenne  gale ou sup rieure   10 sur 20   l'ensemble constitu  du projet tuteur  et du stage. (art 10 de l'arr t  du 17 novembre 1999).

Lorsqu'il n'a pas satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut, conserver à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

### Art. 11 - Mentions de réussite

---

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de licence est la moyenne des moyennes des trois années du cycle de licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

### Art. 12 - Publication des résultats - communication des copies (art 18)

---

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien, individuel.

## AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

**Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire** et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

## B2 - Présentation de la Licence 1<sup>ère</sup> année (L1)

Responsable L1 : M. Alain BIDEAU.

### B2.1- Maquette et modalités de contrôle des connaissances de L1 S1

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
<b>1</b> <b>APPLICATION</b>	10-1 Initiation au droit	3	3	12	12	CC	ET – E
	10-2 Économie	3	3	12	12	CC	ET – E
	10-3 Communication - Français	2	1	18	0	CC	ET – E
	10-4 Informatique	1	1	0	6	CC	ET – E <sup>1</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>42</b>	<b>30</b>		
<b>2</b> <b>LANGUE A</b> <b>(Anglais)</b>	11-1 Grammaire / Thème de spécialité	1	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	11-2 Initiation à la Traduction	1	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	11-3 Civilisations anglophones États-Unis	2	3	18	0	CC	ET – O <sup>2</sup>
	11-4 Laboratoire	1	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	11-5 Langue orale	1	2	0	18	CC	ET – O <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>54</b>		
<b>3</b> <b>LANGUE B</b> <b>(Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)</b>	12-1 Grammaire/thème de spécialité	2	2	0	18	CC	ET – E
	12-2 Version de spécialité	1	1	0	12	CC	ET – E <sup>1</sup>
	12-3 Civilisation Langue B	1	2	12	0	CC	ET – E
	12-4 Laboratoire	1	1	0	12	CC	ET – O
	12-5 Langue orale 1	2	2	0	18	CC	ET – O <sup>1</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>60</b>		
<b>4</b> <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	13-1 Projet professionnel	1	1	0	10	CC	ET – E
	13-2 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues A et B)	2	2	0	24	CC	ET – O <sup>2</sup> /E
	13-3 Langue C (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)	2	3	0	24	CC	ET – E <sup>1</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>58</b>		
<b>TOTAL S1</b>		<b>4</b>	<b>30</b>	<b>72</b>	<b>202</b>		

\* Les examens de régime spécial d'études se font pendant le dernier contrôle continu et sous la même forme que celui-ci.

\*\* Même chose pour les examens de régime spécial d'études.

<sup>1</sup> Épreuve commune aux deux semestres.

<sup>2</sup> Épreuve orale (IMPORTANT LANGUE A : épreuve orale commune à tous les éléments pédagogiques du module 2 langue A (anglais).

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Ecrit – O : Oral

## B2.2- Descriptif des enseignements de L1 S1

### Module 1. MATIÈRES D'APPLICATION

10-1 **Initiation au droit** : Existence et diversit  du droit franais, contexte international, souverainet  droit constitutionnel, administratif et premiers  l ments de droit civil.

Responsable de l'enseignement : M. Michel Forin.

10-2 ** conomie** : *Connaissances* : acquisition des principaux concepts et m canismes de l' conomie g n rale ; initiation aux principales approches th oriques (entreprises ; production et investissement ; m nages ; consommation et  pargne ;  tat ; march  et prix ; grands courants de pens e) ; apprentissage des m thodes statistiques.

Responsable de l'enseignement : M. St phane Lelandais.

10-3 **Communication – Franais** : Ce cours a pour objectif une remise   niveau en grammaire franaise et un entra nement   l'expression  crite et orale.

Responsable de l'enseignement : Mme Anna Krykun.

10-4 **Informatique** : Pratique d'un logiciel de type : « Tableur ». Formules de base, fonctions de base et approfondies (« si », « date », « recherche »), tris et filtres, adressages relatif et absolu, gestion des noms de champs, mise en forme et graphiques.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

### Module 2. LANGUE A (Anglais)

11-1 **Grammaire – Th me de sp cialit ** : R vision ou acquisition des m canismes grammaticaux essentiels et du vocabulaire de sp cialit  (anglais  conomique et commercial). Traduction de textes contemporains issus de journaux et sites d'informations  conomiques (partie 1).

Responsable de l'enseignement : Mme Jo lle Popineau.

11-2 **Initiation   la traduction** : L'objectif du cours est de donner des outils permettant d'effectuer de bonnes traductions. Il peut s'agir d'outils internes ou externes au texte : internes : ponctuation, syntaxe, etc. ; externes : forme du texte, recours aux dictionnaires, aux bases de donn es, aux lexiques. Une partie th orique (m thodologie de la traduction) sera suivie d'une partie plus pratique (textes   traduire, exercices d'application).

Responsable de l'enseignement : Mme Jo lle Popineau.

11-3 **Civilisation anglophones  tats-Unis** : (18h CM, pas de TD) Le cours traitera des th mes suivants : institutions politiques, conqu te du territoire au XIX  si cle, esclavage, d veloppement de l' conomie am ricaine et industrialisation, imp rialisme et immigration. Ces th mes seront abord s sous l'angle historique afin d' tudier les principaux d veloppements qui caract risent l'histoire am ricaine   partir de l'ind pendance du pays. Bibliographie : Ouvrage obligatoire : Davis Mauk and John Oakland, *American Civilization : An Introduction*. London & New York : Routledge, [2009], 2013. Ouvrage recommand  : Mary Beth Norton, et al., *A People History. A History of the United States*. Boston: Cengage, [2012], 2018 (ou tout autre  dition). Autres sources : Digital history: <http://www.digitalhistory.uh.edu/> PBS American experience: <https://www.pbs.org/wgbh/americanexperience/> Une lecture r guli re de la presse (*The New York Times*, *The Nation*, *The Washington Post*, CNN, etc.) est fortement recommand e. Contr le Continu : un test de mi-semester (35%) et un contr le terminal sur table en fin de semester (65%).

Responsable de l'enseignement : Mme Anne Urbanowski.

11-4 **Laboratoire** : Dans un laboratoire de langues,  tudiant guid  par son enseignant fera des exercices de r p tition pour am liorer sa prononciation. Les exercices porteront sur l'accentuation, les voyelles br ves, longues, r duites et diphtongues, certaines consonnes, et l'intonation. R f rences : l'usage du dictionnaire de prononciation Longman ou Cambridge est recommand .  valuation : chaque semaine, l' tudiant est  valu  par l'enseignant qui suit ses progr s et lui donne des conseils pour avancer. S'ajoute   cette  valuation un test de lecture d'un texte pr par    la maison   lire   voix haute les derni res semaines du semester.

Responsable de l'enseignement : Mme V ronique Abasq.

11-5 **Langue orale** :   partir de l' tude guid e de documents sonores authentiques tir s de m dias anglo-saxons, l' tudiant pourra am liorer sa compr hension de l'anglais parl , progresser en expression orale et  tendre sa culture du monde anglophone.  valuation : 2 notes : 1) une note issue du travail de l' tudiant en cours tout au long du semestre et d'un test de compr hension en semaine 7 ou 8 (1/3 de la note finale) ; 2) et un test de compr hension en toute fin de semestre (2/3 de la note finale). Il est fortement conseill  aux  tudiants d' couter la radio -ou autre m dia- en se concentrant, au minimum 30 minutes par jour.

Responsable de l'enseignement : Mme V ronique Abasq.

### Module 3. **LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol ou Italien)**

12-1 **Grammaire – Th me de sp cialit ** : R vision ou acquisition des m canismes grammaticaux essentiels et du vocabulaire de base. Traduction de textes en rapport avec le monde contemporain.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

En Licence Anglais – Chinois, ce cours sera consacr    la traduction fran ais-chinois des structures de grammaire correspondant au niveau A2-B1 du CECRL.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme S. Palizhati.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr    la grammaire. Les points suivants seront programme : accentuation ; r vision des temps verbaux ; la concordance des temps ; l'emploi de l'indicatif et du subjonctif (il s'agit ici de cibler des points cl s).

Responsable de l'enseignement : M. Hector Garcia Quintana.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Maria Teresa Ricci.

12-2 **Version de sp cialit ** : Traduction de textes en rapport avec le monde contemporain.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : M. Alain Bideau.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme S. Palizhati.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Sarah Porcheron.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Ida Giordano.

12-3 **Civilisation Langue B** :

En licence Anglais – Allemand :

En licence Anglais – chinois, cet enseignement sera consacr    la culture g n rale : l'histoire, la g ographie, la philosophie, la litt rature, pour donner un aper u de la civilisation chinoise qui servira de base pour les futures  tudes en civilisation.

Responsable de l'enseignement : Mme S. Palizhati.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr    l'Am rique Latine. Au programme : les civilisations pr hispaniques et « la conqu te ».

Responsable de l'enseignement : M. Lionel Bar.

En licence Anglais – Italien : Informations g n rales sur l'Italie : g ographie, population, d mographie,  conomie, culture.

Responsable de l'enseignement : Mme Ida Giordano.

12-4 **Laboratoire** : *Connaissances* : compr hension et expression orale,   partir de documents audiovisuels r cents authentiques et de situations concr tes de communication. Travail individuel de phon tique articulaire.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

Responsable de l'enseignement (Chinois) : : Mme S. Palizhati.

En licence Anglais – Espagnol, tout au long de cette premi re ann e, les th mes trait s dans cette mati re, mais aussi en Langue orale (12-5 et 22-4) et expression  crite (22-5), seront les suivantes : *turismo, publicidad-marketing, redes sociales, vivienda, medio ambiente y comercio justo, recursos humanos en la empresa, acuerdos comerciales, gastronom a y restauraci n, moda, vida de cotidiana, lectura de gr ficas*. De la m me mani re, des listes des vocabulaires sur ces th mes seront propos s aux  tudiants.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Erandy Cordero.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Caterina Petulla.

12-5 **Langue orale 1** : *Connaissances* : compr hension et expression orale,   partir de documents audiovisuels r cents authentiques et de situations concr tes de communication.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme S. Palizhati.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Laura Gelardo.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Caterina Petulla.

#### Module 4. **COMP TENCES TRANSVERSALES**

13-1 **Projet professionnel** : A partir de la lettre de motivation r dig e lors de la candidature en LEA, et gr ce   un travail d'introspection et de verbalisation men  au fil des s ances, ce cours visera   red ployer les bases *personnelles* des choix d'orientation de l' tudiant.e, et   activer les ressorts *existentiels*   la racine de tout « projet » professionnel. Plus qu'un ensemble de recettes et techniques qui forment un v ritable « business » et concourent parfois au gommage des richesses et singularit s, l'orientation consiste d'abord pour chacun   comprendre son histoire, sa personnalit , ainsi que la sp cificit  du moment historique dans lequel on s'ins re et certaines dynamiques qui vont d terminer l'avenir de nos soci t s. La premi re moiti  du cours sera consacr e   r fl chir   ce « fil directeur » philosophique et existentiel. Une fois celui-ci d gag  et travaill , la seconde abordera une s rie de comp tences professionnelles sp cifiques et op rationnelles, selon les principaux besoins des  tudiant.e.s. Il s'agira entre autres de mettre en coh rence ces comp tences avec la personnalit , le parcours existentiel et les pistes d'orientation de chacun, dans l'optique de d velopper un « style » de communication et une pr sence professionnels *personnels*. Le but du cours sera entre autres d'aboutir   un nouveau texte plus spontan  dans lequel l' tudiant.e essaiera de saisir avec ses propres mots, dans un langage non format , son parcours de vie, sa personnalit , les ressorts de ses choix, l' ventail des chemins qui se dessinent et les diff rentes options disponibles pour les explorer.  valuation : 1 devoir maison et 1 devoir sur table.

Responsable de l'enseignement : M. Fabien Gibault.

13-2 **Ressources documentaires et m thodologiques (langue A et B)** : *Connaissances* : cet enseignement d'une heure hebdomadaire permet une consolidation en compr hension  crite et orale, en particulier dans le cadre  ventuel d'une pr paration des certifications en langue.\*\*

\*\*En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr    l' tude et   la m thodologie d'analyse des documents de civilisation, portant sur les th mes trait s en cours de Civilisation.

Responsable de l'enseignement : M. Lionel Bar.

13-3 **Langue C** (allemand, chinois, espagnol, italien) : D couverte et/ ou approfondissement de la langue C. Expression et compr hension  crites et orales.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : M. Alain Bideau.

Responsable de l'enseignement : Mme Erandy Cordero.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Caterina Petulla.

En Chinois, cet enseignement fera d couvrir la langue chinoise et vise le niveau A1 du CECRL. Les  tudiants auront acquis quelques 150 mots et des expressions de base   l'oral, ainsi qu'environ cent caract res chinois les plus fr quents   l' crit, ce qui constitue en m me temps une d mystification de l' criture chinoise.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme Rui Yan.

### B2.3- Maquette et modalités de contrôle des connaissances de L1 S2

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
<b>1</b> <b>APPLICATION</b>	20-1 Droit civil 1	2	2	12	6	CC	ET – E
	20-2 Économie	2	2	12	6	CC	ET – E
	20-3 Communication - Français	1	1	6	0	CC	ET – E
	20-4 Informatique	1	1	0	6	CC	ET – E <sup>1</sup>
	20-5 Gestion	3	2	12	12	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>42</b>	<b>30</b>		
<b>2</b> <b>LANGUE A</b> <b>(Anglais)</b>	21-1 Grammaire – Thème de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	21-2 Version de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	21-3 Civilisations anglophones Royaume-Uni	2	3	18	0	CC	ET – O <sup>2</sup>
	21-4 Laboratoire	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	21-5 Techniques de la communication écrite	2	2	0	18	CC	ET – O <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>54</b>		
<b>3</b> <b>LANGUE B</b> <b>(Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)</b>	22-1 Grammaire – Thème de spécialité	2	2	0	18	CC	ET – E
	22-2 Version de spécialité	1	2	0	12	CC	ET – E <sup>1</sup>
	22-3 Civilisation Langue B	2	2	18	0	CC	ET – E
	22-4 Langue orale	1	1	0	12	CC	ET – O <sup>1</sup>
	22-5 Expression écrite	1	1	0	12	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>54</b>		
<b>4</b> <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	23-1 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues A et B)	3	3	0	24	CC	ET – O <sup>2</sup> /E
	23-2 Langue C (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)	3	3	0	24	CC	ET – E <sup>1</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>48</b>		
<b>MOBIL</b>	Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence			2	4		
<b>TOTAL S2</b>		<b>4</b>	<b>30</b>	<b>78</b>	<b>186</b>		

\* Les examens de **régime spécial d'études** se font pendant le dernier contrôle continu et sous la même forme que celui-ci.

\*\* Même chose pour les examens de régime spécial d'études.

<sup>1</sup> Épreuve commune aux deux semestres.

<sup>2</sup> Épreuve orale (IMPORTANT LANGUE A : épreuve orale commune à tous les éléments pédagogiques du module 2 langue A (anglais).

## B2.4- Descriptif des enseignements de L1 S2

### Module 1. MATIÈRES D'APPLICATION

20-1 **Droit civil 1** : Droit r els et droits personnels.

Responsable de l'enseignement : M. Michel Forin.

20-2 ** conomie** : *Connaissances* :   la suite du cours d' conomie g n rale,  tude de la monnaie, du financement de l' conomie, de la croissance, des d s quilibres et des politiques  conomiques.

Responsable de l'enseignement : M. St phane Lelandais.

20-3 **Communication – Franais** : Ce cours a pour objectif une remise   niveau en grammaire franaise et un entra nement   l'expression  crite et orale.

Responsable de l'enseignement : Mme Anna Krykun.

20-4 **Informatique** : Pratique d'un logiciel de type : « Traitement de texte ».

Num rotation des chapitres, gestion des styles de paragraphes, puces et notes de bas de pages, utilisation des champs, des hyperliens, des tableaux, des tabulations, publipostage.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

20-5 **Gestion** : Fonctionnement d'une entreprise et grands principes de la gestion. Utilisation des techniques de la gestion comptable en vue de l' laboration et de l'analyse des  tats financiers fondamentaux.

Responsable de l'enseignement : Mme Sigrid Joseph.

### Module 2. LANGUE A (Anglais)

21-1 **Grammaire – Th me de sp cialit ** : R vision ou acquisition des m canismes grammaticaux essentiels et du vocabulaire de sp cialit  (anglais  conomique et commercial). Traduction de textes contemporains issus de journaux et sites d'informations  conomiques (partie 2).

Responsable de l'enseignement : Mme Jo lle Popineau.

21-2 **Version de sp cialit ** : Approfondissement des techniques de traduction appliqu es   des textes journalistiques r cents. Enrichissement des proc d s de traduction, du lexique et de la phras ologie.

Responsable de l'enseignement : Mme Jo lle Popineau.

21-3 **Civilisation anglophones Royaume Uni** : Ce CM de 18 heures, sans TD, pr sentera les temps forts de l'histoire politique,  conomique, sociale et culturelle du Royaume-Uni, de la naissance de l'Angleterre en 880 jusqu'  aujourd'hui. Il demandera la lecture obligatoire de : Pat Thane, *Divided Kingdom: A History of Britain, 1900 to the Present*. Cambridge, Cambridge University Press, 2018. Contr le des connaissances : 2  valuations en CM : 1 QCM (30% note finale) : dur e 10-15 mn. + 1 commentaire de document (70% de la note finale).

Responsable de l'enseignement : Mme Nathalie Champroux.

21-4 **Laboratoire** : Compr hension et expression orale,   partir de documents audiovisuels r cents authentiques et de situations concr tes de communication. Travail individuel de phon tique articulatoire et r p tition.

Responsable de l'enseignement : M. Eric Rambeau.

21-5 **Techniques de communication  crites** : Exercices de perfectionnement (compr hension, r sum , analyses, lettres...)   partir de documents li s   l'activit  sociale et  conomique d'aujourd'hui.

Responsable de l'enseignement : Mme Sabine Goller.

### Module 3. LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol ou Italien)

22-1 **Grammaire – Th me de sp cialit ** : R vision ou acquisition des m canismes grammaticaux essentiels et du vocabulaire de base. Traduction de textes en rapport avec le monde contemporain.

En Licence Anglais - Chinois, cet enseignement sera consacr    la traduction correspondant aux points de grammaire requis par le niveau B1 du CECRL,   partir des textes adapt s.

Responsable de l'enseignement : Mme S. Palizhati.

En licence Anglais - Espagnol, cet enseignement sera consacr  au th me grammatical.   partir de la traduction des phrases, nous allons traiter les points de grammaire suivant : *los verbos Ser y estar ; los posesivos y demostrativos ; los pronombres personales ; Los numerales y los indefinidos ; La traducci n de “on”, “en” et “y” ; los comparativos y los superlativos.*

Responsable de l'enseignement : M. Jos  Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Italien : R vision ou acquisition des m canismes grammaticaux essentiels et du vocabulaire de base. Traduction de textes en rapport avec le monde contemporain.

Responsable de cet enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

**22-2 Version de sp cialit ** :  tre capable de rendre en bon fran ais (notamment au niveau du sens, de la syntaxe et du style), d'une mani re claire et fid le le propos du texte source. Ma triser le lexique  tudi  au fil des textes. Utiliser les dictionnaires papier et en ligne, les bases de donn es, etc.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : M. Alain Bideau.

En licence Anglais - Chinois, cet enseignement sera consacr    la traduction chinois-fran ais   partir des textes qui sont adapt s   un niveau B1 du CECRL.

Responsable de l'enseignement : Mme S. Palizhati.

En licence Anglais – Espagnol, les th mes abord s seront *le tourisme* (textes journalistiques ou documents authentiques), *la consommation* (textes journalistiques), *le monde du travail* (textes journalistiques), *les marques et le marketing* (textes journalistiques ou documents authentiques), *le commerce* (textes journalistiques).

Responsable de cet enseignement : M. Sarah Porcheron.

En licence Anglais – Italien :

Responsable de cet enseignement : Mme Ida Giordano.

**22-3 Civilisation Langue B :**

En licence Anglais – Allemand :

Responsable de l'enseignement : M. Henning Fauser.

En licence Anglais – Chinois, ce cours est consacr    l'histoire de la Chine Antique (jusqu'  1840) dans l'ordre chronologique.

Responsable de l'enseignement : Mme S. Palizhati.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr    l'Espagne. Pr sentation de l'Espagne   partir de son histoire et des principales donn es g ographiques, humaines, politiques et  conomiques. Il sera question d' tudier la p riode   partir de 1975 jusqu'  nos jours.

Responsable de l'enseignement : M. Jos  Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Italien : Histoire de l'Italie du XIX si cle (*le Risorgimento*) : les  tapes de l'Unit  ; l' conomie, les mouvements politiques ; la question m ridionale. La bibliographie sera fournie lors de la premi re s ance.

Responsable de l'enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

**22-4 Langue orale : Connaissances** : compr hension et expression orale,   partir de documents audiovisuels r cents authentiques et de situations concr tes de communication.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme S. Palizhati.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Laura Gelardo.

Responsable de l'enseignement (Italien) :

**22-5 Expression  crite** : Connaissances : exercices de perfectionnement (compr hension, r sum , analyses, lettres...)   partir de documents li s   l'activit  sociale et  conomique d'aujourd'hui.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

Licence Anglais – Chinois : Il s'agit d'un cours consacr  principalement   des textes pratiques en chinois : remplir des documents administratifs, r diger un CV, une lettre de motivation, des lettres dans des situations diff rentes de relations professionnelles et personnelles, des textes informatifs etc.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme Rui Yan.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Erandy Cordero Allende.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Maria Teresa Ricci.

## Module 4. **COMP TENCES TRANSVERSALES**

23-1 **Ressources documentaires et m thodologiques (langue A et B)** : Connaissances : cet enseignement d'1 heure hebdomadaire permet une consolidation en compr hension  crite et orale, en particulier dans le cadre  ventuel d'une pr paration des certifications en langue.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr    l' tude et   la m thodologie d'analyse des documents de civilisation, portant sur les th mes trait s en cours de Civilisation.

Responsable de l'enseignement : M. Jos  Maria Lopez Casado.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme Rui Yan.

Responsable de l'enseignement (Italien) : M. Fabien Gibault.

23-2 **Langue C** (allemand, chinois, espagnol, italien) : D couverte et/ ou approfondissement de la langue C. Expression et compr hension  crites et orales.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : M. Alain Bideau.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : M. J sus Ruiz Sanchez.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Caterina Petulla.

Langue C Chinois : cet enseignement fera d couvrir la langue chinoise et vise le niveau A1+ A2- du CECRL. Les  tudiants auront acquis quelques 250 mots et des expressions de base   l'oral, ainsi qu'environs 200 caract res chinois les plus fr quents   l' crit.

Responsable de l'enseignement : Mme Rui Yan.

**MOBIL. Module d'orientation, bilan, insertion des licences** : Ce module OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence a pour objectif de vous faire d couvrir le monde professionnel li    votre d partement (connaissance des cursus, d bouch s et m tiers) et de vous permettre d'engager une d marche de r flexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitu  de 2  l ments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (au semestre 2 et au semestre 3).
- Des points MOBIL   obtenir en participant   des actions de d couverte du monde professionnel : stage, job, ateliers CV et lettre de motivation ou entretiens, conf rence m tier, visite d'entreprise... Ces points ne correspondent pas   des ECTS, ils sont propres   la validation du MOBIL.

Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des et outils pour vous guider dans vos d marches.

La liste des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et information concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne « Mode d'emploi du MOBIL » accessible depuis votre E.N.T. et la plateforme CELENE.

### B3- Présentation de la Licence 2<sup>ème</sup> année (L2)

Responsable : M. Marc LIBRE.

#### B3.1- Maquette et modalités de contrôle des connaissances de L2 S3

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
<b>1</b> <b>APPLICATION</b>	30-1 Institutions européennes	2	3	18	0	CC	ET – E
	30-2 Économie	3	2	12	12	CC	ET – E
	30-3 Communication - Français	1	1	6	0	CC	ET – E
	30-4 Informatique	1	1	0	6	CC	ET – E <sup>1</sup>
	30-5 Gestion	2	1	18	0	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>54</b>	<b>18</b>		
<b>2</b> <b>LANGUE A</b> <b>(Anglais)</b>	31-1 Grammaire – Thème de spécialité	2	2	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	31-2 Version de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	31-3 Civilisations anglophones États-Unis	2	2	12	6	CC	ET – O <sup>2</sup>
	31-4 Expression écrite	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	31-5 Introduction à l'interprétariat	2	2	0	18	CC	ET – O <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>60</b>		
<b>3</b> <b>LANGUE B</b> <b>(Allemand,</b> <b>Chinois,</b> <b>Espagnol,</b> <b>Italien)</b>	32-1 Thème de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – E <sup>1</sup>
	32-2 Version de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – E <sup>1</sup>
	32-3 Civilisation 1 Langue B	2	2	12	6	CC	ET – E
	32-4 Civilisation 2 Langue B	2	2	12	6	CC	ET – E
	32-5 Langue orale et écrite	2	2	0	12	CC	ET – E+O
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>48</b>		
<b>4</b> <b>COMPÉTENCES</b> <b>TRANSVERSALES</b>	33-1 Compétences numériques	1	1	2	6	CC	ET – E <sup>1</sup>
	33-2 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues A)	2	2	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	33-3 Langue C (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)	2	3	0	18	CC	ET – E <sup>1</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>36</b>		
<b>MOBIL</b>	Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence			2	2		
<b>TOTAL S3</b>		<b>4</b>	<b>30</b>	<b>92</b>	<b>162</b>		

\* Les examens de régime spécial d'études se font pendant le dernier contrôle continu et sous la même forme que celui-ci.

\*\* Même chose pour les examens de régime spécial d'études.

<sup>1</sup> Épreuve commune aux deux semestres.

<sup>2</sup> Épreuve orale (IMPORTANT LANGUE A : épreuve orale commune à tous les éléments pédagogiques du module 2 langue A (anglais).

## B3.2- Descriptif des enseignements de L2 S3

### Module 1. MATIÈRES D'APPLICATION

30-1 **Institutions europ ennes** : Introduction   l'Union Europ enne et pr sentation des grandes institutions.

Responsable de l'enseignement : M. Michel Forin.

30-2 ** conomie** : La croissance  conomique, les facteurs de production, le r le de la productivit  et des innovations, les d s quilibres (inflation et ch mage).

Responsable de l'enseignement : M. St phane Lelandais.

30-3 **Communication – Franais** : Ce cours constitue un renforcement et un affinement des r visions et du dispositif m thodologique mis en place lors du cours de communication en franais de premi re ann e (10-3). Nous reviendrons sur les bons r flexes m thodologiques   acqu rir pour faire de la langue franaise un outil et une force dans les situations de la vie courante et professionnelle. Le cours aura aussi pour but de rendre les  tudiants conscients des pouvoirs s ducteurs et/ou manipulateurs de la rh torique, et de mettre en lumi re les strat gies et figures stylistiques qu'il ou elle mobilise tous les jours de mani re implicite, afin d'en am liorer la ma trise et l'efficacit .

Responsable de l'enseignement : Mme Anna Krykun.

30-4 **Informatique** : Saisie Comptable sur informatique. Cr ation d'un dossier, saisie d' critures, rapprochement bancaire, analyse de compte, lettrage,  dition et contr le des documents de synth se.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

30-5 **Gestion** : Dans le prolongement du cours du S2, approfondissement de la gestion et notamment de la comptabilit  financi re. Techniques d'analyse des r sultats et des flux internes et externes de l'entreprise. Fondements de la gestion des ressources humaines. Principes de la comptabilit  de gestion.

Responsable de l'enseignement : Mme Sigrid Joseph.

### Module 2. LANGUE A (Anglais)

31-1 **Grammaire – Th me de sp cialit ** : Mise en pratique grammaticale de vocabulaire de sp cialit  (anglais  conomique et commercial). Traduction de textes contemporains issus de journaux et sites d'informations  conomiques (partie 3).

Responsable de l'enseignement : Mme Anne Urbanowski.

31-2 **Version de sp cialit ** : Progression dans la traduction de textes journalistiques r cents. Enrichissement du lexique et de la phras ologie. Travail sur plusieurs types d' crits anglophones.

Responsable de l'enseignement : Mme Anne Urbanowski.

31-3 **Civilisation anglophones  tats Unis** : (12 h CM + 6 h TD). Le cours traitera des th mes suivants : transformations de l' conomie am ricaine des ann es 1920   nos jours, politique  trang re, services sociaux,  ducation, religion et m dias. Ces th mes seront abord s sous l'angle historique afin d' tudier les principaux d veloppements qui caract risent l'histoire am ricaine au XX  si cle. L' tude de documents (textes, documents iconographiques, films) permettra de mettre en lien ces principaux d veloppements avec l'histoire plus r cente ainsi que diff rents th mes d'actualit . Bibliographie : Ouvrage obligatoire : Davis Mauk and John Oakland, *American Civilization : An Introduction*. London & New York : Routledge, [2009], 2013. Ouvrage recommand  : Mary Beth Norton, et al., *A People History. A History of the United States*. Boston: Cengage, [2012], 2018 (ou tout autre  dition). Autres sources : Digital history : <http://www.digitalhistory.uh.edu/> PBS American experience: <https://www.pbs.org/wgbh/americanexperience/> Une lecture r guli re de la presse (*The New York Times*, *The Nation*, *The Washington Post*, CNN, etc.) est fortement recommand e. Une brochure de texte sera distribu e au d but du semestre. Modalit s d' valuation en premi re session : R gime g n ral – contr le continu : CM : un test de mi semestre (35%) et un devoir terminal sur table (65%). L' valuation terminale int grera des questions sur le contenu du TD.

Responsable de l'enseignement : Mme Elizabeth Sheppard.

31-4 **Expression  crite** : Connaissances : exercices de perfectionnement (compr hension, r sum , analyses, lettres...)   partir de documents li s   l'activit  sociale et  conomique d'aujourd'hui.

Responsable de l'enseignement : Mme Sabine Goller.

31-5 **Introduction   l'interpr tariat** : *Connaissances* : renforcement des capacit s de compr hension orale et d'expression orale. Initiation   l'interpr tariat (traduction cons cutive).

Responsable de l'enseignement : Mme Kerri Mackenzie et M. Gregor Millar.

### Module 3. LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol ou Italien)

32-1 **Th me de sp cialit ** : Traduire des documents se rapportant   une activit  commerciale, internationale ou du domaine du droit.

En licence Anglais – Chinois, cet enseignement sera consacr    la traduction fran ais-chinois des documents authentiques concernant les actualit s.

Responsable de l'enseignement : Mme S. Palizhati.

En licence Anglais – Espagnol, les th mes abord s seront les institutions nationales et internationales, la mondialisation, le commerce international, l'initiation au droit (ex : initiation au droit par le biais de textes de vulgarisation dans le domaine du droit, p. ex. : dossiers de presse du Tribunal Constitutionnel, de la Cour de Justice de l'Union Europ enne, etc.) et la correspondance commerciale.

Responsable de l'enseignement : M. Juan Carlos Garrot Zambrana.

En licence Anglais – Italien : Traduction de textes en rapport avec l'actualit   conomique et sociale.

Responsable de l'enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

32-2 **Version de sp cialit ** : Traduction de documents se rapportant   une activit  commerciale ou internationale.  tre capable de rendre en bon fran ais (notamment au niveau du sens, de la syntaxe et du style), d'une mani re claire et fid le le propos du texte source. Ma triser le lexique  tudi  au fil des textes.

En licence Anglais – Allemand : M. Alain Bideau.

En licence Anglais – Chinois, cet enseignement sera consacr    la traduction chinois-fran ais des documents authentiques concernant les actualit s.

Responsable de l'enseignement : Mme S. Palizhati.

En licence Anglais – Espagnol, les th mes abord s seront les institutions nationales et internationales, la mondialisation, le commerce international, l'initiation au droit (ex : initiation au droit par le biais de textes de vulgarisation dans le domaine du droit, p. ex. : dossiers de presse du Tribunal Constitutionnel, de la Cour de Justice de l'Union Europ enne, etc.) et la correspondance commerciale.

Responsable de cet enseignement : Mme Sarah Porcheron.

En licence Anglais – Italien, le cours sera consacr    la traduction de textes se rapportant   l'actualit   conomique, politique et sociale.

Responsable de cet enseignement : Ida Giordano.

#### 32-3 **Civilisation 1 Langue B** :

En licence Anglais – Allemand : Cet enseignement sera consacr    l'histoire politique,  conomique et sociale de la R publique de Weimar (1919-1933) et de l'Allemagne national-socialiste (1933-1945).

Responsable de l'enseignement : M. Henning Fauser.

En licence Anglais – Chinois, cet enseignement est consacr    la Chine moderne (1840-1949), il a comme objectif de faire comprendre l'histoire coloniale que la Chine a travers , qui ne cesse d'avoir des retomb es encore lourdes dans la logique des gestes g opolitiques de la Chine d'aujourd'hui.

Responsable de l'enseignement : Mme Rui Yan.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr    l'Am rique Latine. Au programme : l' poque coloniale.

Responsable de l'enseignement : M. Lionel Bar.

En licence Anglais – Italien : Le cours fournira des informations de base sur la soci t  italienne de 1861   1945 : les institutions, les mouvements sociaux et politiques ; les catholiques ; les politiques  conomiques ; la « Grande guerre » ; le fascisme ; la deuxi me guerre mondiale.

Responsable de l'enseignement : Mme Ida Giordano.

### 32-4 **Civilisation 2 Langue B :**

En licence Anglais – Allemand : Cet enseignement sera consacré à la communication interculturelle dans le contexte franco-allemand. Il s'agira d'approfondir la notion de « Kultur », puis d'étudier les dimensions et standards culturels (Hofstede, Hall), les malentendus interculturels ainsi que le « choc culturel », afin de finalement cerner des compétences interculturelles.

Responsable de l'enseignement : M. Henning Fauser

En licence Anglais – Chinois, ce cours sera consacré à la sinosphère, i.e. la Chine antique et les pays où l'écriture chinoise était utilisée et le système politique chinois était calqué : la Chine antique dans le contexte d'Asie orientale et ses relations avec le Japon, la Corée et le Vietnam antiques. L'objectif est de mieux comprendre la Chine dans le contexte d'Asie orientale aujourd'hui.

Responsable de l'enseignement : Mme Rui Yan.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacré à l'Espagne. Il sera question d'étudier la période à partir de 1808 jusqu'à la guerre civile, finie en 1939.

Responsable de l'enseignement : M. José Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Italien : Le cours portera sur la période qui va de l'unité aux années 50. Sujets approfondis : l'économie et la question méridionale ; les entreprises italiennes ; l'émigration ; le Futurisme ; la famille et la société à l'époque fasciste.

Responsable de l'enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

**32-5 Langue orale et écrite :** Exercices de perfectionnement à l'oral et à l'écrit (compréhension, résumé, analyses, lettres...) à partir de documents liés à l'activité sociale et économique d'aujourd'hui.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : M. Alain Bideau.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme Rui Yan.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Erandy Cordero.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Caterina Petulla.

## Module 4. **COMPÉTENCES TRANSVERSALES**

**33-1 Compétences numériques :** Le CM sera consacré à la préparation au C2i – domaine D2 et le TD à la préparation au C2i – domaine D1 – D3.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

**33-2 Ressources documentaires et méthodologiques (langue A) :** Connaissances : cet enseignement d'1 heure hebdomadaire permet une consolidation en compréhension écrite et orale, en particulier dans le cadre éventuel d'une préparation des certifications en langue.

Responsable de l'enseignement : Mme Sabine Goller.

**33-3 Langue C** (allemand, chinois, espagnol, italien) : Découverte et/ ou approfondissement de la langue C. Expression et compréhension écrites et orales.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Emmanuelle Terrones.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Jésus Ruiz Sanchez.

Responsable de l'enseignement (Italien) : M. Fabien Gibault.

Langue C Chinois : découverte de la langue chinoise dans l'objectif d'atteindre le niveau A2- du CECRL. Les étudiants auront acquis quelques 400 mots et environs 300 caractères les plus fréquents et seront capables de s'adapter à des situations de communication très simple.

Responsable de l'enseignement : Mme Rui Yan.

**MOBIL. Module d'orientation, bilan, insertion des licences :** Ce module OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre département (connaissance des cursus, débouchés et métiers) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel. Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (au semestre 2 et au semestre 3).
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : stage, job, ateliers CV et lettre de motivation ou entretiens, conférence métier, visite d'entreprise... Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des et outils pour vous guider dans vos d marches.

La liste des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et information concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne « Mode d'emploi du MOBIL » accessible depuis votre E.N.T. et la plateforme CELENE.

### B3.3- Maquette et modalités de contrôle des connaissances de L2 S4

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
<b>1</b> <b>APPLICATION</b>	40-1 Droit Civil 2	2	2	12	6	CC	ET – E
	40-2 Économie	3	3	12	12	CC	ET – E
	40-3 Informatique	1	1	0	6	CC	ET – E <sup>1</sup>
	40-4 Gestion	2	2	12	12	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>36</b>	<b>36</b>		
<b>2</b> <b>LANGUE A</b> <b>(Anglais)</b>	41-1 Grammaire – Thème de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	41-2 Version de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	41-3 Civilisations anglophones Royaume-Uni	2	3	12	6	CC	ET – O <sup>2</sup>
	41-4 Techniques rédactionnelles	2	1	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	41-5 Interprétation	2	2	0	18	CC	ET – O <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>60</b>		
<b>3</b> <b>LANGUE B</b> <b>(Allemand,</b> <b>Chinois,</b> <b>Espagnol,</b> <b>Italien)</b>	42-1 Thème de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – E <sup>1</sup>
	42-2 Version de spécialité	2	1	0	12	CC	ET – E <sup>1</sup>
	42-3 Introduction à l'interprétation	2	2	0	12	CC	ET – O
	42-4 Civilisation 1 Langue B	2	2	12	6	CC	ET – E
	42-5 Civilisation 2 Langue B	2	2	12	6	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>48</b>		
<b>4</b> <b>COMPÉTENCES</b> <b>TRANSVERSALES</b>	43-1 Compétences numériques	1	1	0	6	CC	ET – E <sup>1</sup>
	43-2 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues B)	2	1	0	12	CC	ET – E
	43-3 Langue C (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)	2	2	0	18	CC	ET – E <sup>1</sup>
	43-4 CERCIP (Compétences, engagement, réflexion citoyenne et pratiques)	1	2	20	0	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>36</b>		
<b>TOTAL S4</b>		<b>4</b>	<b>30</b>	<b>72</b>	<b>180</b>		

\* Les examens de **régime spécial d'études** se font pendant le dernier contrôle continu et sous la même forme que celui-ci.

\*\* Même chose pour les examens de régime spécial d'études.

<sup>1</sup> Épreuve commune aux deux semestres.

<sup>2</sup> Épreuve orale (IMPORTANT LANGUE A : épreuve orale commune à tous les éléments pédagogiques du module 2 langue A (anglais).

## B3.4- Descriptif des enseignements de L2 S4

### Module 1. MATIÈRES D'APPLICATION

40-1 **Droit Civil 2** : Droits r els et droits personnels.

Responsable de l'enseignement : M. Michel Forin.

40-2 ** conomie** : L' tat et le fonctionnement du march  : besoins collectifs et services publics, redistribution des revenus, les politiques  conomiques (conjoncturelles et structurelles, politique budg taire, politique de l'emploi...), les limites   l'efficacit  des politiques  conomiques.

Responsable de l'enseignement : M. St phane Lelandais.

40-3 **Informatique** : Pratique d'un logiciel de type : « Base de donn es ». Cr ation de bases, de champs, de formulaires, de listes d roulantes, de requ tes.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

40-4 **Gestion** : A la suite des deux semestres pr c dents, approfondissement des concepts fondamentaux de la gestion, plus particuli rement les techniques de la comptabilit  de gestion.

Responsable de l'enseignement : Mme Sigrid Joseph.

### Module 2. LANGUE A (Anglais)

41-1 **Grammaire – Th me de sp cialit ** : Traduction (fran ais => anglais) de textes contemporains issus de journaux et sites d'informations  conomiques. Stylistique et r daction en anglais (partie 4).

Responsable de l'enseignement : Mme Anne Urbanowski.

41-2 **Version de sp cialit ** : Traduction (anglais => fran ais) de textes journalistiques r cents. Enrichissement du lexique et de la phras ologie. Etude de titres de journaux (explicitation des contextes et des intraduisibles soci taux et culturels).

Responsable de l'enseignement : Mme Anne Urbanowski.

41-3 **Civilisation anglophones Royaume Uni** : Le CM, de 12 heures, pr sentera les institutions politiques britanniques contemporaines et abordera notamment les th mes suivants : la Constitution, la Monarchie, le Parlement, le Gouvernement, le syst me  lectoral, la *Devolution* et les partis politiques. Les TD, de 6 heures par groupe, permettront d'approfondir quelques sujets trait s gr ce   l'analyse de documents. R f rence de base obligatoire : PICKARD Sarah, *La civilisation britannique/ British Civilisation*, Paris : Pocket,  dition 2018. Contr le des connaissances : 2  valuations en CM = 1 QCM (30% note finale) : dur e 10-15 mn. + 1 commentaire de document (70% de la note finale).

Responsable de l'enseignement : Mme Nathalie Champroux.

41-4 **Techniques r dactionnelles** :

Responsable de l'enseignement : Mme Sabine Goller.

41-5 **Interpr tation** : *Connaissances* : renforcement des capacit s de compr hension orale et d'expression orale. Initiation   l'interpr tariat (traduction cons cutive).

Responsable de l'enseignement : Mme Kerri Mackenzie et M. Gregor Millar.

### Module 3. LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol ou Italien)

42-1 **Th me de sp cialit ** : Traduire des documents se rapportant   une activit  commerciale, internationale ou du domaine du droit.

En licence Anglais – Allemand, ce cours sera consacr    la traduction de textes traitant de l'actualit   conomique et sociale du monde germanique.

Responsable de l'enseignement : Mme Michaela Enderle-Ristori.

En licence Anglais – Chinois, ce cours abordera la traduction fran ais-chinois des th mes suivants :  conomie, commerce international,   partir des documents authentiques.

Responsable de l'enseignement : Mme S. Palizhati.

En licence Anglais – Espagnol, les th mes abord s seront les institutions nationales et internationales, la mondialisation, le commerce international, l'initiation au droit (ex : initiation au droit par le biais de textes de vulgarisation dans le domaine du droit, p. ex. : dossiers de presse du Tribunal Constitutionnel, de la Cour de Justice de l'Union Europ enne, etc.) et la correspondance commerciale.

Responsable de l'enseignement : M. Juan Carlos Garrot Zambrana.

En licence Anglais – Italien : Traduction de documents se rapportant   l'actualit   conomique, politique et sociale de l'Italie.

Responsable de l'enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

**42-2 Version de sp cialit ** : Traduction de documents se rapportant   une activit  commerciale ou internationale.  tre capable de rendre en bon fran ais (notamment au niveau du sens, de la syntaxe et du style), d'une mani re claire et fid le le propos du texte source. Ma triser le lexique  tudi  au fil des textes.

En licence Anglais – Allemand :

En licence Anglais – Chinois, ce cours abordera la traduction chinois-fran ais des th mes suivants :  conomie, commerce international,   partir des documents authentiques.

Responsable de l'enseignement : Mme S. Palizhati.

En licence Anglais – Espagnol, les th mes abord s seront les institutions nationales et internationales, la mondialisation, le commerce international, l'initiation au droit (ex : initiation au droit par le biais de textes de vulgarisation dans le domaine du droit, p. ex. : dossiers de presse du Tribunal Constitutionnel, de la Cour de Justice de l'Union Europ enne, etc.) et la correspondance commerciale.

Responsable de cet enseignement : Mme Sarah Porcheron.

En licence Anglais – Italien : Traduction de documents se rapportant   l'actualit   conomique, politique et sociale de l'Italie.

Responsable de cet enseignement : Mme Ida Giordano.

**42-3 Introduction   l'interpr tation** : Initiation   l'interpr tation ; traduction cons cutive. On demandera aux  tudiants de traduire des passages de textes concernant l' conomie, la soci t , le monde de l'entreprise, etc. lus pendant le cours.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : M. Alain Bideau.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme S. Palizhati.

En licence Anglais – Espagnol : Le cours d'*Introduction   l'interpr tation : traduction cons cutive en langue espagnole* a pour objectif que l' tudiant d butant dans cette mati re d veloppe son intelligibilit  et sa fluidit  en expression   l'oral aussi bien en fran ais qu'en espagnol gr ce   l'apprentissage des bases m thodologiques de l'interpr tation cons cutive (compr hension du sens, analyse de l'information et de la logique du discours, prise de notes et restitution dans l'autre langue). L' tudiant d butant sera capable de comprendre et restituer un discours court (30 secondes - 1min) de l'espagnol vers le fran ais et du fran ais vers l'espagnol. Il s'agit d'un TD qui laisse une large place   la participation orale sous forme d'exercices d'interpr tation : M morisation ; « Clozing » ; Traduction   vue ; Restitution de discours et paraphrases FR>ESP, ESP>FR. Les extraits audios et les fragments de textes vus en cours sont int gralement li s   un th me de sp cialit  L2 LEA : *mondialisation ; marques et marketing ; relations internationales ; commerce international ;  cologie*. Epreuve de contr le continu : 2 oraux.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Sarah Porcheron.

En licence Anglais – Italien : Initiation   l'interpr tation ; exercices de compr hension et restitution   l'oral (italien-fran ais et fran ais-italien) de textes concernant l' conomie, la soci t  ; traduction cons cutive.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Maria Teresa Ricci.

**42-4 Civilisation 1 Langue B :**

En licence Anglais – Allemand : Cet enseignement sera consacr    l'histoire politique,  conomique et sociale de l'Allemagne divis e (1945-1990). Il traitera notamment de l'histoire de la RFA et de la RDA ainsi que des relations entre ces deux pays.

Responsable de l'enseignement : M. Henning Fauser

En licence Anglais – Chinois, ce cours sera consacr    l'histoire de la Chine contemporaine (1949-), les mouvements politiques et l'essor  conomique dans le contexte de la Guerre Froide et de l'Apr s-guerre

Froide, pour  tudier le comportement g opolitique de la Chine et les motivations derri re, ainsi on pr parera les  tudiants   des institutions internationales dans lesquelles la Chine joue un r le de plus en plus important.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme Rui Yan.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr    l'Am rique Latine. Au programme : les ind pendances.

Responsable de l'enseignement : M. Rapha l Roche.

En licence Anglais – Italien : Le cours fournira des informations de base sur la soci t  italienne de 1945 aux ann es 1990. Une attention particuli re sera consacr e aux institutions politiques et   la place de l'Italie dans le contexte europ en (analyses fond es en particulier sur l' tude de documents  crits et audiovisuels). Il sera demand  aux  tudiants de recenser et analyser les sources documentaires et mettre   jour des connaissances linguistiques et culturelles. Une bibliographie et des photocopies seront fournis lors du cours.

Responsable de l'enseignement : Mme Ida Giordano.

#### 42-5 **Civilisation 2 Langue B** :

En licence Anglais – Allemand : Cet enseignement sera consacr  aux relations franco-allemandes de 1918   nos jours. Il traitera des  v nements, institutions et m diateurs primordiaux tout en pr sentant les interpr tations (mythes, topoi et m taphores) par le biais duquel le franco-allemand est analys  dans les discours m diatiques et politiques des deux pays.

Responsable de l'enseignement : M. Henning Fauser.

En licence Anglais – Chinois, cet enseignement a comme objectif d'approfondir les connaissances sur la Chine, en particulier la culture d'entreprise, les coutumes, les m eurs, la politesse et les tabous dans des relations personnelles, pour ainsi former des  tudiants pr par s au monde de travail et   la vie d'entreprise.

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme Rui Yan.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacr    l'Espagne. Il sera question d' tudier la p riode de la dictature franquiste (1939-1975).

Responsable de l'enseignement : M. Jos  Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Italien : Le cours portera sur le d veloppement du pays des ann es 50 jusqu'  aujourd'hui. On abordera les sujets suivants : Le N or alisme ; le boom  conomique ; la « commedia all'italiana » ; les mouvements de contestation ; la question m ridionale. La bibliographie sera fournie lors du premier cours.

Responsable de l'enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

### Module 4. **COMP TENCES TRANSVERSALES**

43-1 **Comp tences num riques** : Pr paration au C2i – domaine D4 – D5.

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

43-2 **Ressources documentaires et m thodologiques (langue B)** : Connaissances : cet enseignement d'1 heure hebdomadaire permet une consolidation en compr hension  crite et orale, en particulier dans le cadre  ventuel d'une pr paration des certifications en langue.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

Responsable de l'enseignement (Chinois) : Mme Rui Yan.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement pr tera aussi une importance particuli re   la grammaire, particuli rement   l' tude de l'imp ratif, du conditionnel et du subjonctif.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme J sus Sanchez Ruiz.

Responsable de l'enseignement (Italien) :

43-3 **Langue C** (allemand, chinois, espagnol, italien) : D couverte et/ ou approfondissement de la langue C. Expression et compr hension  crites et orales.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Emmanuelle Terrones.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme J sus Sanchez Ruiz.

Langue C Chinois : d couverte de la langue chinoise visant le niveau A2 du CECRL, les  tudiants auront acquis 600 mots (dont 200 nouveaux) et 400 caract res (dont 100 nouveaux) les plus fr quents et seront autonomes dans des situations de communication simples.

Responsable de l'enseignement : Mme Rui Yan.

Langue C Italien : Le cours est destin    des  tudiants d butants en italien. L'objectif est de fournir aux  tudiants les bases linguistiques et communicatives indispensables pour utiliser la langue comme instrument d'interaction sociale et culturelle et pour favoriser une insertion dans le contexte professionnel italien. Les quatre activit s linguistiques (parler,  couter, lire et  crire) seront d velopp es gr ce   des activit s diff rentes et pr voient l'emploi de mat riel original.

Responsable de l'enseignement : M. Fabien Gibault.

43-4 **CERCIP (Comp tences, engagement, r flexion citoyenne et pratiques)** : Ces enseignements portent sur de grandes th matiques telles que d finies d'apr s les th mes suivants : d mocratie (laicit , d mocratie num rique, d mocratie participative, innovations citoyennes,  ducation populaire) ; mondialisation (humanitaire, g opolitique, migrations) ;  thique (bio thique...) ;  galit  (homme femme, discriminations, ...) ; environnement ( cologie, ...).

## B4- Présentation de la Licence 3<sup>ème</sup> Année (L3)

Nom du responsable : Mme Angélique Gomez-Muller.

### B4.1- Maquette et modalités de contrôle des connaissances de L3 S5

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
1 APPLICATION	50-1 Droit commercial	3	3	12	12	CC	ET – E
	50-2 Économie internationale	2	2	12		CC	ET – E
	50-3 Gestion	3	2	12	12	CC	ET – E
	50-4 Marketing	2	1	12	0	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>48</b>	<b>24</b>		
2 LANGUE A (Anglais)	51-1 Traduction de spécialité (th. – vers.) ou <i>Global Understanding</i>	2	2	0	24	CC	ET – O <sup>2</sup>
	51-2 Civilisations anglophones Royaume-Uni	2	1	12	0	CC	ET – O <sup>2</sup>
	51-3 Civilisations anglophones États-Unis	2	1	12	0	CC	ET – O <sup>2</sup>
	51-4 Techniques rédactionnelles	2	2	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
	51-5 Analyse des médias	2	2	0	12	CC	ET – O <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>48</b>		
3 LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)	52-1 Traduction de spécialité (th. – vers.)	3	2	0	24	CC	ET – E
	52- 2 Interprétation	2	1	0	12	CC	ET – O
	52-3 Civilisation 1 Langue B	2	2	12	0	CC	ET – E
	52-4 Civilisation 2 Langue B	2	2	12	0	CC	ET – E
	52-5 Analyse des médias	2	1	0	12	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>48</b>		
4 COMPÉTENCES TRANSVERSALES	53-1 Compétences numériques	1	1	0	7	CC	ET – E
	53-2 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues A et B)	2	1	0	12	CC	ET – E/ O <sup>2</sup>
	53-3 Langue C (Allemand, Chinois, Espagnol, Italien)	2	2	0	12	CC	ET – E/ O
	53-4 CERCIP (Compétences, engagement, réflexion citoyenne et pratiques)	1	2	20	0	CC	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>31</b>		
MOBIL	Module d'orientation, bilan, insertion des licences			2	4		
<b>TOTAL S5</b>		<b>4</b>	<b>30</b>	<b>96</b>	<b>171</b>		

\* Les examens de régime spécial d'études se font pendant le dernier contrôle continu et sous la même forme que celui-ci.

\*\* Même chose pour les examens de régime spécial d'études.

<sup>2</sup> Épreuve orale (IMPORTANT LANGUE A : épreuve orale commune à tous les éléments pédagogiques du module 2 langue A (anglais).

## B4.2- Descriptif des enseignements de L3 S5

### Module 1. MATIÈRES D'APPLICATION

50-1 **Droit commercial** : Les actes de commerce, le statut de commerçant, le fonds de commerce, le bail commercial, procédures collectives.

Responsable de l'enseignement : M. Michel Forin.

50-2 **Économie internationale** : Les transformations de l'environnement international, l'entreprise multinationale, la gouvernance de l'économie mondiale.

Responsable de l'enseignement : M. Stéphane Lelandais.

50-3 **Gestion** : Gestion de l'entreprise par rapport à ses marchés. Techniques d'analyse et de prospection des marchés (recherches exploratoires, approche hypothético-déductive, utilisation des panels, comportement de l'acheteur). Techniques utilisées dans le cadre de l'élaboration des politiques et du plan marketing.

Responsable de l'enseignement : Mme Sigrid Joseph.

50-4 **Marketing** : Études marketing, création d'enquêtes, typologies de consommateurs.

Responsable de l'enseignement : M. Bruno Foucher

### Module 2. LANGUE A (Anglais)

51-1 **Traduction de spécialité (thème – version)** : Deux TD séparés (thème / version) pour cet enseignement de traduction de textes contemporains issus de journaux et sites d'informations économiques, et de stylistique et rédaction dans la langue d'arrivée (partie 5 pour le thème).

Responsables de l'enseignement : Mmes Popineau et Champroux.

Ou (inscription par sélection uniquement)

**Global understanding (GU)** : programme international initié par l'université américaine de East Carolina University (ECU) permettant l'interaction et la communication en anglais (sur des thèmes sociétaux) entre étudiants de plusieurs campus par le biais des nouvelles technologies.

Responsables du programme : M. Aaron Smith--Mmes Kerri Mackenzie et Joëlle Popineau

51-2 **Civilisation anglophones Royaume Uni** : Histoire économique britannique (16<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècle). CM uniquement : 12 séances : cours d'histoire économique britannique : étude des politiques économiques du pays au cours de son histoire, dans les domaines de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, mettant en évidence l'émergence des institutions économiques et financières. Contrôle des connaissances : 2 évaluations en CM : 1 QCM (30% note finale) : durée 10-15 mn. + 1 commentaire de document (70% de la note finale).

Responsable de l'enseignement : M. Tri Tran.

51-3 **Civilisation anglophones États-Unis** : 12 h CM En continuité avec les enseignements de L2, le cours abordera les thématiques suivantes : minorités, multiculturalisme, ethnicité et identité, notion de "race" aux États-Unis, Mouvements des droits civiques, débats actuels autour de l'immigration, transformations économiques récentes, enjeux économiques, politiques et sociaux actuels (inégalités, élections, questions de société). Cette approche nous permettra d'établir un lien entre les notions historiques étudiées au cours des années précédentes et les problématiques actuelles auxquelles est confrontée la société américaine. Ouvrage recommandé : Mary Beth Norton, et al., *A People History. A History of the United States*. Boston: Cengage, [2012], 2018. (ou toute autre édition). Autres sources: Digital history : <http://www.digitalhistory.uh.edu/> PBS American experience : <https://www.pbs.org/wgbh/americanexperience/> Une lecture régulière de la presse (The New York Times, The Nation, The Washington Post, CNN, etc.) est fortement recommandée. Modalités d'évaluation : Première session : Régime général : - Un test de mi-semestre (40%) et un contrôle terminal sur table en fin de semestre (60%). RSE : Un contrôle terminal sur table en fin de semestre.

Responsable de l'enseignement : Mme Anne Urbanowski.

51-4 **Techniques rédactionnelles** :

Responsable de l'enseignement : Mme Sabine Goller.

51-5 **Analyse des m dias** : Introduction aux m dias et aux techniques propres   la communication de masse. Histoire du d veloppement de la presse et des m dias au Royaume-Uni. Pr sentation de la terminologie et des concepts permettant de comprendre les enjeux actuels de l'industrie des m dias :  conomiques, mais aussi politiques et sociaux. MCC : 1 expos  + 1 devoir  crit.

Responsable de l'enseignement : M. Tri Tran.

### Module 3. LANGUE B (Allemand, Chinois, Espagnol ou Italien)

52-1 **Traduction de sp cialit  (th me – version)** : Traduire des documents se rapportant   une activit  commerciale, internationale ou du domaine du droit.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : M. Jos  Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Allemand, ce cours est destin    traduire vers le fran ais (version) des textes relatifs aux activit s commerciales et  conomiques allemandes.

Responsable de l'enseignement : M. Alain Bideau.

En licence Anglais – chinois, ce cours visera une ma trise solide de la traduction  crite et dotera aux  tudiants les moyens pour se pr parer   la formation de traducteur ult rieure.

Responsable de l'enseignement : Mme S. Palizhati.

En licence Anglais – Italien : Renforcement de la pratique de la traduction et sp cialisation en langue des affaires (textes techniques en rapport avec les diff rents secteurs sp cialis s de l'entreprise, textes li s au tourisme, etc.). Il sera demand  aux  tudiants de d velopper des comp tences dans l' laboration d'un lexique sp cifique.

Responsable de l'enseignement : Mme Ida Giordano.

#### 52-2 **Interpr tation** :

En licence Anglais – Allemand :

Responsable de cet enseignement :

En licence Anglais – Chinois, interpr tariat concernant des th mes suivants : technologie, tourisme, conf rence, n gociation commerciale, il pr pare les  tudiants   la formation d'interpr te ult rieure.

Responsable de l'enseignement : Mme S. Palizhati.

En licence Anglais – Espagnol : Dans le cours d'*Interpr tation en langue espagnole* (52-2), l' tudiant devra acquirir les bases de la m thodologie de l'interpr tation cons cutive : compr hension du sens, analyse de l'information et de la logique du discours, prise de notes et restitution dans l'autre langue afin d'aller progressivement vers l'interpr tation simultan e. Ainsi, l' tudiant devra  tre capable de comprendre et restituer un discours d'1 min   1 min 30 environ de l'espagnol vers le fran ais et du fran ais vers l'espagnol. Il s'agit d'un TD qui laisse une large place   la participation orale de l' tudiant sous forme d'exercices d'interpr tation : M morisation ; « Clozing » ; Traduction   vue ; Restitution de discours et paraphrases FR>ESP, ESP>FR. De fait, des connaissances et des comp tences dans les deux langues sont sollicit es. Les extraits audios ainsi que les fragments de textes vus en cours sont li s aux th mes de sp cialit  en L3 LEA : *tourisme, commerce international, finances, droit international, marketing, relations diplomatiques*. Ils constituent un exercice d'interpr tation cons cutive au cours duquel l' tudiant est invit    proposer sa propre restitution du discours,   faire part de ses remarques et de ses questions.  preuve de contr le continu : 2 oraux.

Responsable de cet enseignement : Sarah Porcheron.

En licence Anglais – Italien : Renforcement des capacit s de compr hension orale et d'expression orale.

Responsable de cet enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

#### 52-3 **Civilisation 1 Langue B** :

En licence Anglais – Allemand : Ce cours sera consacr  aux mythes politiques dans les pays germaniques (20<sup> me</sup> si cle). Il abordera l'origine, les fonctions et les effets de ces mythes tout en  tudiant leurs liens avec des repr sentations collectives de soi et d'autrui.

Responsable de l'enseignement : M. Henning Fauser.

En licence Anglais – Chinois : avec le chinois, il n'y a pas que la Chine qui s'ouvre   vous ! Ce cours sera consacr    la vie  conomique et sociale du monde sinophone, i.e. les pays o  l'on parle chinois : les trois

provinces chinoises ayant des statuts particulières : Taiwan (entité politique après la guerre civile de 1946-1949), Hongkong, Macao, les pays sinophones ou partiellement sinophones : Singapour, Malaisie, Indonésie.

Responsable de l'enseignement : Mme S. Palizhati.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacré à l'Amérique Latine. Au programme : XX<sup>ème</sup> siècle – époque contemporaine.

Responsable de l'enseignement : M. Raphaël Roche.

En licence Anglais – Italien : Le cours portera sur la société italienne des années 1980 à nos jours.

On s'attardera en particulier sur le monde de l'entreprise dans son contexte social et économique.

Responsable de l'enseignement : Mme Ida Giordano.

#### 52-4 **Civilisation 2 Langue B :**

En licence Anglais – Allemand : Ce cours sera consacré au système politique et à l'économie de l'Allemagne réunifiée (1990 à nos jours).

Responsable de l'enseignement : M. Henning Fauser.

En licence Anglais – Chinois, ce cours sera consacré à la géographie et l'administration territoriale de la République Populaire de Chine, à ses secteurs économiques et industriels, ainsi qu'aux ethnies minoritaires.

Responsable de l'enseignement : Mme S. Palizhati.

En licence Anglais – Espagnol, cet enseignement sera consacré à l'Espagne. Il sera question d'étudier l'économie contemporaine en Espagne.

Responsable de l'enseignement : M. José Maria Lopez Casado.

En licence Anglais – Italien : Le cours abordera les thématiques suivantes : le *Made in Italy* des origines jusqu'à aujourd'hui ; l'Italie et la globalisation ; le tourisme comme ressource économique. La bibliographie sera fournie lors du premier cours.

Responsable de l'enseignement : Mme Maria Teresa Ricci.

52-5 **Analyse des médias** : Introduction aux médias et aux techniques propres à la communication de masse. Histoire du développement de la presse dans le pays concerné. Terminologie et concepts permettant de lire un article de presse et d'en présenter une analyse critique. Internet et le réseaux « sociaux ».

En licence Anglais – Allemand, ce cours mettra l'accent sur la refonte des médias après 1945 et l'analyse du paysage médiatique actuel.

Responsable de l'enseignement : Mme Michaela Enderle-Ristori.

En licence Anglais – Chinois, ce cours sera consacré aux médias chinois : les principaux médias, le langage utilisé, le système de censure, le rôle important de l'internet...

Responsable de l'enseignement : Mme S. Palizhati.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : M. Jésus Sanchez Ruiz.

Responsable de l'enseignement (Italien) : Mme Maria Teresa Ricci.

### Module 4. **COMPÉTENCES TRANSVERSALES**

53-1 **Compétences numériques** : Préparation au C2i – domaine D3 suite et fin. Plus une heure de cours sur le plagiat (Celene).

Responsable de l'enseignement : M. Marc Libre.

53-2 **Ressources documentaires et méthodologiques (langue A et B)** : Connaissances : cet enseignement d'1 heure hebdomadaire permet une consolidation en compréhension écrite et orale, en particulier dans le cadre éventuel d'une préparation des certifications en langue.

Responsable de l'enseignement (Allemand) :

Responsable de l'enseignement (Anglais) : Mme Sabine Goller.

Responsable de l'enseignement (Italien) :

En licence Anglais – Chinois, ce cours sera consacré à la recherche documentaire en chinois : indexation, catalogage des documents, méthode de recherche documentaire.

Responsable de l'enseignement : Mme S. Palizhati.

En licence Anglais – Espagnol, il sera question de la technique de l'expression écrite : rédiger un CV ou une lettre de motivation, la correspondance commerciale et le compte rendu des réunions.

Responsable de l'enseignement : M. Jésus Sanchez Ruiz.

53-3 **Langue C** (allemand, chinois, espagnol, italien) : D couverte et/ ou approfondissement de la langue C. Expression et compr hension  crites et orales.

Responsable de l'enseignement (Allemand) : Mme Emmanuelle Terrones.

Responsable de l'enseignement (Espagnol) : Mme Erandy Cordero.

Langue C Chinois : Responsable de l'enseignement : dans la continuit  de l'apprentissage du chinois, ce cours vise un niveau A2 bien acquis et  ventuellement un B1<sup>-</sup> du CECRL.

Responsable de l'enseignement : Mme S. Palizhati.

Langue C Italien : Le cours est destin    des  tudiants d butants en italien. L'objectif est de fournir aux  tudiants les bases linguistiques et communicatives indispensables pour utiliser la langue comme instrument d'interaction sociale et culturelle et pour favoriser une insertion dans le contexte professionnel italien. Les quatre activit s linguistiques (parler,  couter, lire et  crire) seront d velopp es gr ce   des activit s diff rentes et pr voient l'emploi de mat riel original.

Responsable de l'enseignement : M. Fabien Gibault.

53-4 **CERCIP (Comp tences, engagement, r flexion citoyenne et pratiques)** : Ces enseignements portent sur de grandes th matiques telles que d finies d'apr s les th mes suivants : d mocratie (laicit , d mocratie num rique, d mocratie participative, innovations citoyennes,  ducation populaire) ; mondialisation (humanitaire, g opolitique, migrations) ;  thique (bio thique...) ;  galit  (homme femme, discriminations, ...) ; environnement ( cologie, ...).

### B4.3- Maquette et modalités de contrôle de connaissances de L3 S6

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
<b>SÉJOUR À L'ÉTRANGER</b>	60-1 Séjour en université étrangère anglophone ou de Langue B	30	30				
	OU Stage en entreprise étrangère	30	30				
<i>Total</i>			<b>30</b>				
<b>TOTAL S6</b>			<b>30</b>				

### B4.5- Descriptif des enseignements de L3 S6

#### SÉJOUR À L'ÉTRANGER

##### 60-1 Séjour en université étrangère anglophone ou de Langue B :

*Connaissances* : cours en rapport avec les langues et les civilisations étudiées, le Droit, l'Économie, la Gestion, le Marketing, la Communication et l'Informatique.

##### OU Stage en entreprise étrangère :

*Connaissances* : découverte concrète et approfondie du fonctionnement d'une entreprise étrangère.

## PARCOURS ANGLAIS-ALLEMAND

### CO-DIPLOMATION AVEC L'UNIVERSITÉ DE BOCHUM

Élaboré en partenariat avec l'université de Bochum, ce cursus permet aux étudiants de l'université de Tours d'acquérir, en plus de la Licence LEA de leur université d'origine, un diplôme allemand attestant de compétences en littérature et linguistique françaises. Les étudiants passent deux ans à Tours, durant lesquels ils suivent les cours de LEA ainsi que certains enseignements de Lettres, puis une année à Bochum. À l'issue de leur formation, ils peuvent poursuivre leurs études tant en France qu'en Allemagne. Sur le marché du travail, ce parcours universitaire original est un réel atout.

Concrètement, les étudiants intéressés doivent se manifester au cours du premier semestre de L1 auprès du responsable d'année. En S2 puis, en L2, en S3 et en S4, ils suivront, en plus des cours de LEA, des enseignements de Lettres à hauteur de 5 ECTS par semestre. Ces étudiants sont dispensés de Langue C en S2, S3 et S4. Comme suit :

#### L1 S2

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
<b>4</b> <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	23-1 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues A et B)	3	3	0	24	CC	ET – O/E
	Histoire de la littérature des XXe et XXIe siècles	2	2	18	0	ET	ET – E
	Littérature française des XXe-XXIe siècles : Principaux mouvements (TD) Ou Littérature française des XXe-XXIe siècles : Étude d'œuvres, perspectives méthodologiques.	3	3	0	24	CC/ ET	ET – E
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>48</b>		
<b>MOBIL</b>	Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence			2	4		
<b>TOTAL S2</b>		<b>4</b>	<b>32</b>	<b>96</b>	<b>186</b>		

**L2 S3**

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
4 <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	33-1 Compétences numériques	1	1	2	6	CC	ET – E
	33-2 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues A)	2	2	0	12	CC	ET – O
	Histoire littéraire du XVIIe siècle	2	2	18	0	ET	ET – E
	Littérature du XVIIe siècle : Les genres littéraires au grand siècle. Ou Littérature du XVIIe siècle : Étude d'une œuvre, perspectives méthodologiques. Ou Panorama de la littérature actuelle 1 : La poésie française au tournant des années 1980. Ou Le choc des époques 1 : Le Roman contemporain et les utopies et dystopies du XVIIIe siècle.	3	3	0	24	CC/ ET	ET – E
	<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>36</b>		
<b>MOBIL</b>	Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence			2	2		
<b>TOTAL S3</b>		<b>4</b>	<b>32</b>	<b>110</b>	<b>168</b>		

**L2S4**

MODULE	ÉLÉMENT PÉDAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
						Session 1*	Session 2**
4 <b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>	43-1 Compétences numériques	1	1	0	6	CC	ET – E
	43-2 Ressources documentaires et méthodologiques (Langues B)	2	1	0	12	CC	ET – E
	Histoire littéraire du XVIIIe siècle	2	2	18	0	ET	ET – E
	Littérature du XVIIIe siècle : Le roman Ou Littérature du XVIIIe siècle : le théâtre Ou Panorama de la littérature actuelle 2 : la marche, ou le rythme de la prose dans le poème Ou Le choc des époques 2 : Rhétorique et poétique	3	3	0	24	CC/ ET	ET – E
	43-4 CERCIP (Compétences, engagement, réflexion citoyenne et pratiques)	1	2	20	0	CC	ET – E
	<b>TOTAL S4</b>	<b>4</b>	<b>32</b>	<b>90</b>	<b>186</b>		

**L3S5**

MODULE	�L�MENT P�DAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTR�LE DES CONNAISSANCES	
<b>S�JOUR � L'�TRANGER</b>	60-1 S�jour � Bochum (Cours offerts par l'universit� de Bochum)	30	30				
	OU Stage en entreprise �trang�re (Les stages sont choisis par l'�tudiant en accord avec Bochum)	30	30				
<i>Total</i>			<b>30</b>				
<b>TOTAL S6</b>			<b>30</b>				

**L3S6**

MODULE	�L�MENT P�DAGOGIQUE	Coeff.	ECTS	CM	TD	CONTR�LE DES CONNAISSANCES	
<b>S�JOUR � L'�TRANGER</b>	60-1 S�jour � Bochum (Cours offerts par l'universit� de Bochum)	30	30				
	OU Stage en entreprise �trang�re (Cours offerts par l'universit� de Bochum)	30	30				
<i>Total</i>			<b>30</b>				
<b>TOTAL S6</b>			<b>30</b>				

## LEXIQUE – ABRVIATIONS LES PLUS COURANTES

- ABI : ABsence Injustifie. Elle interdit le calcul de votre moyenne  la 1<sup>re</sup> session d’examen.
- ABJ : ABsence Justifie. Elle entrane la note zero, mais permet le calcul de votre moyenne.
- ADM : ADMis.
- AJ : Ajourne.
- AJAC : AJourne et Autorise  Continuer. Voir les informations sur le controle des connaissances.
- APEC : Association Pour l’Emploi des Cadres.
- B (Langue B) : en LEA, designe la langue choisie en plus de l’anglais (allemand, espagnol, ou italien).
- C2i : Certificat Informatique et Internet.
- CA : Conseil d’Administration. C’est lui qui, avec le President, dirige l’universite.
- CC : Controle Continu. (au moins deux controles au cours d’un semestre, pour la matiere concernee).
- CEVU : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire. Soumet des propositions au CA et au President sur l’organisation pedagogique de l’Universite.
- CLES : Certificat en Langue de l’Enseignement Superieur, accredite par le Ministere.
- CLOUS : Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires.
- CM : Cours Magistral. Il peut regrouper un grand nombre d’etudiants.
- COP : Conseiller d’Orientation Psychologue.
- CRL : Centre de Ressources en Langues.
- CROUS : Centre Regional des Œuvres Universitaires et Scolaires.
- CS : Conseil Scientifique. Soumet des propositions au CA et au President sur l’organisation scientifique de l’Universite.
- E: Ecrit.
- EC : Element constitutif. On l’appelle aussi EP : Element Pedagogique. Il s’agit d’une matiere, d’un cours. Les EC ou EP sont regroupes en UE : Unites d’Enseignement.
- ECTS: European Credits Transfer System ou credits europeens attribues  chaque matiere. Un semestre complet apporte 30 ECTS. Une annee se compose de 60 ECTS. Une Licence se compose de 180 ECTS.
- ENT : Environnement Numerique de Travail. Espace personnel du site de l’universite de Tours (cours en ligne, mails...)
- EP : voir EC.
- ET : Examen Terminal. Il s’agit de passer un seul controle, apres la fin des cours d’un semestre
- IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maitres.
- L : Licence. L1 = 1<sup>re</sup> annee de Licence, L2 = 2<sup>e</sup> annee de Licence, L3 = 3<sup>e</sup> annee de Licence.
- LCI : Langues et Commerce International. Nom du Master qui represente la suite de la Licence LEA de TOURS.
- LEA : Langues Etrangeres Appliquees.
- LMD : Licence – Master – Doctorat.
- MCC : Modalites de Controle des Connaissances.
- MOBIL : Module d’Orientation, de Bilan et d’Insertion en Licence. Il s’agit de sances de formation destinees  vous aider  preparer votre projet professionnel.
- MOIP : Maison de l’Orientation et de l’Insertion Professionnelle. C’est le Service de l’Universite qui peut vous aider dans vos choix universitaires et professionnels (60 rue du Plat d’Etain).
- O : Oral.
- PCE : Passeport Culturel Etudiant.

PEB : Pr t Entre Biblioth ques. La Biblioth que Universitaire (SCD : Service Commun de Documentation) peut vous procurer des ouvrages non disponibles   Tours.

PRI : Parcours Relations Internationales. Voir le Livret.

R'PRO : R seau Professionnel. A voir sur le site de l'Universit  de Tours.

RSE : R gime Sp cial d'Etudes. Voir le Livret.

S : Semestre. S1 = 1<sup>er</sup> semestre de L1, S2 = 2<sup> </sup> semestre de L1, S3 = 1<sup>er</sup> semestre de L2, S4 = 2<sup> </sup> semestre de L2, S5 = 1<sup>er</sup> semestre de L3, S6 = 2<sup> </sup> semestre de L3.

SUFCO : Service Universitaire de la Formation Continue. Pour les personnes qui souhaitent reprendre leurs  tudes apr s une interruption (60 rue du Plat d'Etain).

SUAPS : Service Universitaire des Activit s Physiques et Sportives.

SUMPPS : Service Universitaire de M decine Pr ventive et de Promotion de la Sant  (60 rue du Plat d'Etain).

TD : Travaux Dirig s. Ils servent aux activit s mettant vos connaissances en pratique (traduction, expression...).

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication.

TOEIC: Test of English for International Communication. Certification internationale en anglais.

TOEFL: Test of English as a Foreign Language. Certification internationale en anglais.

TP : Travaux Pratiques. Se d roulent souvent en laboratoire d'informatique ou de langues.

UE : Unit  d'Enseignement ou regroupement de mati res.

UFR : Unit  de Formation et de Recherche. Nom officiel d'une Facult .

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE

R�unions de pr�-rentr�e	03 et 04 septembre 2019
Inscriptions p�dagogiques	Du 03 et 04 septembre 2019
D�but des cours du 1 <sup>er</sup> semestre	<b>Lundi 16 septembre 2019</b>
Pause p�dagogique	Du 28 octobre au 3 novembre 2019
Semaine de l'Interculturalit�	Du 12 au 15 novembre 2019
Journ�e Insertion Professionnelle	<i>A d�finir</i>
Vacances de fin d'ann�e (fermeture des sites d'enseignements)	Du 23 d�cembre 2019 au 05 janvier 2020
D�but des cours du 2 <sup>�me</sup> semestre	<b>Lundi 20 janvier 2020</b>
Pause p�dagogique	Du 24 au 28 f�vrier 2020
Vacances de printemps	Du 13 au 24 avril 2020
Rattrapages (2 <sup>�me</sup> session)	Du 15 juin au 26 juin 2020



# BONNE RENTRÉE

à la Faculté  
de lettres & langues

## Licence

Mention : Langues Étrangères Appliquées

Parcours : Langues Etrangères Appliquées

